

PROGRAMME PARTENARIAL PLURIANNUEL DE TRAVAIL

CADRE 2023-2024-2025

PROJET SOUMIS À L'EXAMEN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 20 JANVIER 2023



ÉDITO

Comme chaque année, au travers de ce Programme partenarial de travail, j'ai l'honneur de vous présenter le cadre d'intervention dans lequel va évoluer l'Auran pour les années à venir.

Après plusieurs périodes de crises sanitaires, un été marqué par des canicules et des incendies hors norme, nous entrons à nouveau dans une période difficile liée à la forte inflation des prix de l'énergie et aux inquiétudes liées à la guerre en Ukraine et ses conséquences.

Dans ce contexte qui nous oblige à gérer les urgences et à parer au plus pressé, les élus locaux que nous sommes avons plus que jamais besoin d'une Agence d'urbanisme à nos côtés, nous apportant une écoute attentive au quotidien et un accompagnement précieux de la part d'une équipe de professionnels convaincus et impliqués.

Vous le savez, avec les Vice-Présidentes et Vice-Présidents de l'Auran, nous avons confié le soin à Laurent Fouin d'impulser en début d'année une dynamique nouvelle en prenant la Direction Générale de l'Agence, avec comme feuille de route de conforter la trajectoire engagée depuis plusieurs années par l'Auran.

Je souhaite en particulier que l'Agence continue à développer sa capacité unique à pouvoir croiser en interne ses expertises plurielles pour sortir des logiques en silos et faire émerger de nouveaux modes de faire adaptés aux spécificités de nos territoires.

Ce projet d'Agence a pris la forme de chantiers internes faisant la part belle à l'intelligence collective pour mieux questionner nos pratiques et nos outils en matière de veille et d'innovation, de publication et de documentation, d'études stratégiques et pré-opérationnelles...

Cette nouvelle impulsion s'appuie également sur l'enquête que nous avons lancée au printemps dernier auprès de l'ensemble de nos territoires adhérents. J'en profite pour vous remercier pour vos retours qui vont nous aider à répondre toujours mieux à vos attentes.

Nous aurons également l'occasion dans nos différentes instances, Assemblée Générale et Conseil d'Administration en particulier, et avec les Vice-Présidentes et Vice-Présidents de l'Auran, d'échanger sur cette feuille de route et d'en fixer les contours pour les années à venir.

C'est dans cet esprit de responsabilité qui nous anime que l'Agence continuera à développer ses cœurs de métier au service de l'accompagnement du travail des élus engagés notamment dans la révision des SCoTs de Loire-Atlantique : Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Retz, Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais, Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie.

L'évolution des risques climatiques, les mutations du commerce, le développement du télétravail ou encore la pression démographique sont autant de défis qui nécessitent d'être interrogés à l'échelle du grand territoire et nous invitent à penser différemment l'aménagement et le développement de chacune de nos communes.

L'Agence s'implique également à vos côtés depuis plusieurs mois maintenant pour traduire au mieux la loi Climat et Résilience dans la planification territoriale et l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » fixé à l'horizon 2050 à l'échelle nationale.

Grâce à l'évolution continue de ses outils d'observation foncière et l'analyse fine des capacités de nos bourgs à renforcer les efforts engagés en matière de sobriété foncière, l'Auran anticipe l'introduction de cette notion nouvelle d'artificialisation des sols dans nos documents d'urbanisme.

Au travers de notre implication dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME « Trajectoires et déclinaison opérationnelle du ZAN » aux côtés du Département de Loire-Atlantique, du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire, de Pays de Blain Communauté et de la Communauté de communes Sèvre et Loire, il s'agira en particulier d'expérimenter « en condition réelle » une première déclinaison opérationnelle du ZAN à l'échelle locale et d'en tirer les enseignements pour l'élaboration de stratégies foncières renouvelées dans leur format et leur contenu pour tous nos territoires.

Vous le savez, les problématiques du logement sont un point d'attention auquel je suis particulièrement attaché. Je veux saluer ici le travail d'enrichissement de l'Auran sur cette thématique, avec pour objectif d'éclairer la conduite de nos politiques publiques structurantes.

Travaillés en lien étroit avec de nombreux partenaires, les travaux conduits par l'Agence nous permettent d'appuyer la mise en œuvre et le suivi de nos dispositifs d'actions pour faire face aux évolutions des marchés du logement.

Dans cette période d'incertitude, l'Agence continue également de suivre, trimestre après trimestre, l'évolution de la situation économique de nos territoires, et en particulier de la question du commerce, des emplois... permettant de pouvoir scruter avec attention les mutations à l'œuvre et les difficultés économiques et sociales qui peuvent survenir en cette période post-COVID.

Déjà fortement impliquée dans les travaux d'Interscot régional avec les autres agences d'urbanisme d'Angers et de Saint-Nazaire, et dans de nombreux projets qui mobilisent plusieurs territoires à différentes échelles, je souhaite par ailleurs que l'Agence puisse renforcer le croisement de l'ensemble de ses Observatoires dans l'objectif de nous faire regarder sous un jour nouveau la richesse de nos territoires et l'étendue des opportunités à saisir.

Qu'il s'agisse d'autonomie alimentaire ou énergétique, d'accès pour tous au logement ou à l'emploi, de sobriété foncière et de gestion de la ressource en eau, les réponses se trouvent en grande partie dans notre capacité à nous organiser collectivement et à faire émerger des actions capables de peser réellement sur les dynamiques à l'œuvre.

Avec la volonté réaffirmée de rapprocher les orientations stratégiques de leurs déclinaisons opérationnelles, l'Agence renforcera également sa capacité d'accompagnement en matière de projets urbains, pour faire émerger des projets de construction et d'aménagement toujours plus exigeants et en phase avec les attentes de nos concitoyens.

L'Auran restera en particulier fortement mobilisée à vos côtés dans les démarches engagées d'Opérations de Revitalisation des Territoires, les programmes Petites Villes de demain, les démarches Cœur de ville et cœurs de bourg... Par leur nature et leurs axes de réflexions, ces projets sont l'occasion de renouveler nos modes de pensée et de trouver des réponses à nos préoccupations en matière de réhabilitation des logements anciens, de qualité de l'espace public, d'offres de services et de commerces de proximité...

Grâce à sa capacité d'innovation, l'Auran développera également des regards croisés pour donner naissance à des projets plus intégrés et aborder de manière transversale la lutte contre les îlots de chaleur, l'agriculture, la gestion de l'eau, les trames vertes et bleues...

L'Auran continuera notamment à explorer, aux côtés de plusieurs de nos communes, les démarches concrètes et opérationnelles de renaturation de nos lieux et espaces de vie, au travers notamment des expérimentations lancées, de cours d'école nature à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan arbre et du Plan pleine terre de la Ville de Nantes. Autant de démarches nouvelles sur lesquelles capitaliser, susceptibles d'essaimer ensuite plus largement sur l'ensemble de nos territoires.

Enfin, l'Agence renforcera sa capacité à faire émerger des visions prospectives et diffuser des savoirs nouveaux.

Il est en effet plus que jamais urgent de nous projeter collectivement dans l'avenir et de donner une portée nouvelle à nos actions, en recherchant toujours plus de complémentarités et de solidarités.

L'Auran développera une approche globale des enjeux de vulnérabilités à l'échelle du grand territoire, pour mieux appréhender les facteurs de risques nouveaux à l'échelle locale, et investiguera la thématique de la santé, en complétant la connaissance de l'offre de soin par des indicateurs de bonne santé environnementale et de bien-être des habitants.

L'Auran cherchera par ailleurs à renforcer son étude socio-prospective des modes de vie en mobilisant de nouveaux outils et de nouvelles méthodes d'analyse. L'Agence continuera de moderniser ses pratiques et ses outils numériques, en faisant appel notamment à l'Intelligence Artificielle pour croiser un très grand nombre de données disponibles en Open Data et compléter ainsi les méthodologies d'analyse statistique plus classiques.

Ces travaux exploratoires s'appuieront sur la mobilisation des ressources et des expertises nombreuses qui existent dans nos collectivités, et auprès des institutions, organismes, laboratoires et collectivités qui agissent quotidiennement au cœur de ces problématiques. Elles sont au cœur des enjeux de l'urbanisme de demain et appellent à un rapprochement de mondes professionnels encore aujourd'hui éloignés.

L'Auran, par sa capacité à nous réunir en son sein, dans le respect de nos spécificités et de nos points de vue, est par nature un outil précieux au service de l'ensemble de nos territoires.

Je sais pouvoir compter sur l'équipe de l'Auran pour relever les défis qui sont les nôtres : faire vivre nos savoir-faire, développer nos expertises, et affirmer une conduite de projet résolument multidimensionnelle et ouverte sur les territoires.

Pascal PRAS
Président de l'Auran

A blue ink signature of Pascal PRAS, consisting of a large, stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.



Depuis 1978, l'Auran est le témoin actif de la structuration des territoires urbains, périurbains et ruraux de la grande région nantaise. Tout en accompagnant la mise en place du Siman, du District, de la Communauté Urbaine puis de la Métropole de Nantes, elle n'a eu de cesse d'élargir ses périmètres d'intervention et d'observation. Elle a ainsi vocation à continuer de développer ses partenariats, dans une volonté de collaboration assumée avec le monde associatif, les sociétés publiques locales, les entreprises privées, les acteurs socio-économiques ou toute autre structure porteuse, comme elle, de projets d'intérêt général.

Le programme partenarial de travail de l'Auran vise à rendre compte des études d'intérêt collectif menées dans ce cadre.

Le programme partenarial de travail traduit en effet la réponse technique et scientifique apportée par l'Auran à la synthèse des besoins exprimés par ses adhérents et aux grands enjeux qui les intéressent collectivement. Tout en travaillant à des échelles larges, les actions menées par l'Auran en 2023-2025 s'inscriront ainsi dans trois axes stratégiques, à savoir :

- Le suivi et le développement de l'observation territoriale, facilités par l'articulation entre différentes thématiques (habitat, mobilités, environnement, économie, sociodémographie, etc.) et périmètres d'analyse, susceptibles de contribuer, dans leur complémentarité, à la structuration d'une vision globale et transversale des expertises.
- L'approche intégrée des projets de territoire et le souci d'harmonisation des politiques publiques, accompagnés par des échelles d'intervention et des méthodes d'investigation variées et ampliatives.
- L'émergence et la diffusion de savoirs nouveaux par la création et la mise en œuvre de méthodes innovantes, ainsi que par le caractère expérimental de certains travaux d'études.



MEMBRES DE DROIT

L'ÉTAT
NANTES MÉTROPOLE

MEMBRES ACTIFS

LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE · LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE · LE PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE · LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ · LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS YON ET VIE · LE SYNDICAT MIXTE DU SCOT ET DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS · CLISSON, SÈVRE & MAINE AGGLO · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES · GRAND LIEU COMMUNAUTÉ · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS · PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE · LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE · PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ · LA COMMUNE DE BLAIN · LA COMMUNE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE · LA COMMUNE DE NORT-SUR-ERDRE · LA COMMUNE DE SAINT-BRÉVIN-LES-PINS · LA COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON · LA COMMUNE DE MACHECOUL-SAINT-MÊME · LA COMMUNE DE LA REMAUDIÈRE · LA COMMUNE DE PORNIC · LES COMMUNES DE NANTES MÉTROPOLE · LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE · LA CHAMBRE D'AGRICULTURE · LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT · NANTES UNIVERSITÉ

ET MEMBRES ASSOCIÉS

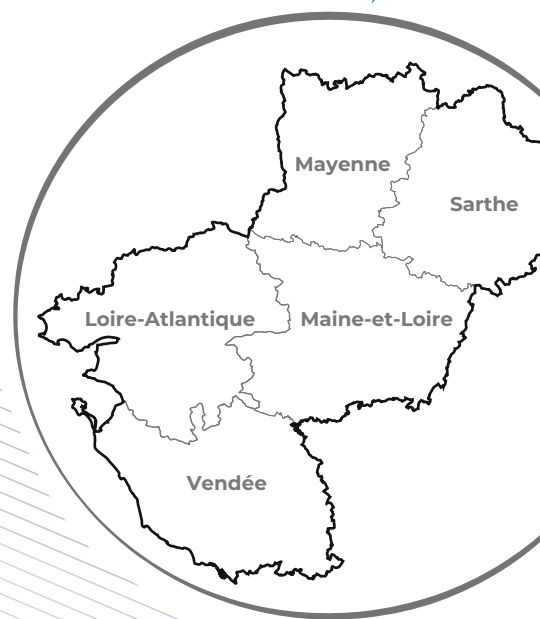
ACTION LOGEMENT SERVICES · ADEME
· ADIL DE LOIRE-ATLANTIQUE · AGENCE
FONCIÈRE DE LOIRE-ATLANTIQUE · ATDEC ·
ATLANTIQUE HABITATIONS · CAISSE DES DÉPÔTS
· CIF COOPERATIVE · CINA · EDF · ENEDIS · ENGIE
· NANTES SAINT-NAZAIRE PORT · GRDF · GRTGAZ ·
LA CHAMBRE DES NOTAIRES · LOIRE-ATLANTIQUE
DÉVELOPPEMENT · L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
· NANTES MÉTROPOLE HABITAT · NANTES SAINT-
NAZAIRE DÉVELOPPEMENT · OLOMA · RTE · SEMITAN
· SEM LOIRE Océan DÉVELOPPEMENT · SEMMINN ·
SPLA LOIRE Océan MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT ·
SOLUTIONS&CO · SPL CITÉ DES CONGRÈS · SPL LE
VOYAGE À NANTES · SPL NANTES MÉTROPOLE
AMÉNAGEMENT
· SPL SAMOA

Janvier 2023

L'AURAN : UNE ENTREPRISE PARTENARIALE

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

L'Agence d'urbanisme de la région nantaise est un outil partenarial d'aide à la décision pour ses adhérents et leurs partenaires stratégiques.



Territoires adhérents :



Périètres de Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)



EPCI



Communes



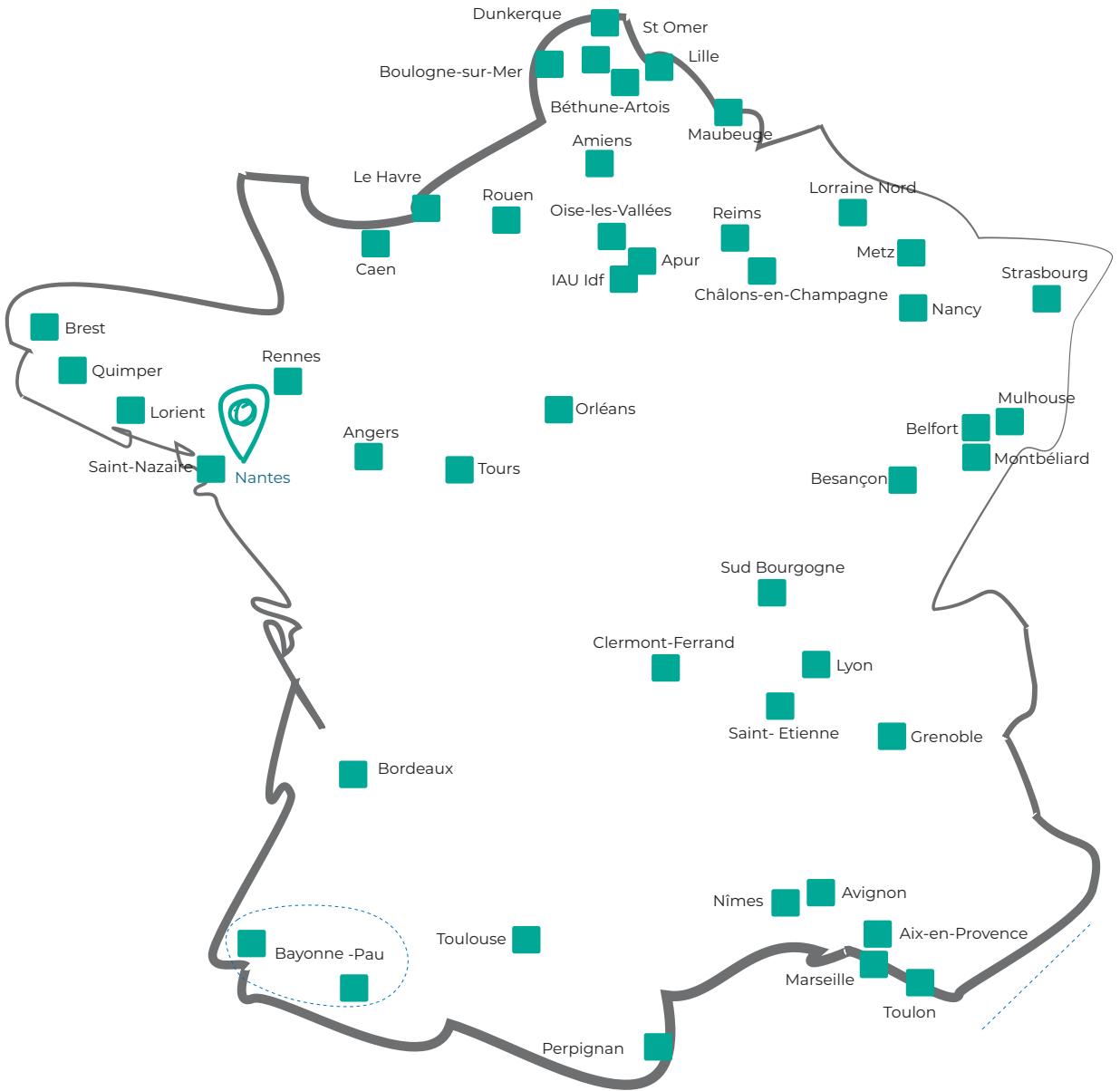
Département de Loire-Atlantique

0 10 20 km






UN RÉSEAU NATIONAL

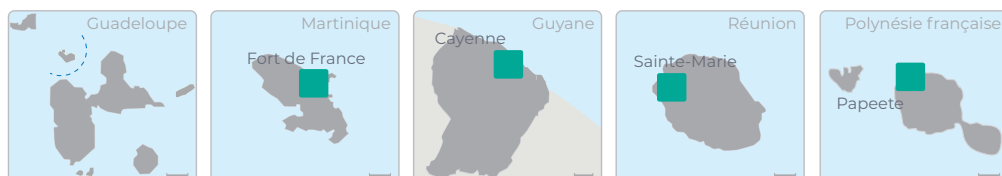


La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines et prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.

L'Auran s'inscrit dans le réseau de la FNAU. Celui-ci permet aux professionnels de l'urbanisme de disposer d'un réseau d'échanges où ils peuvent « capitaliser » leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur certains projets collectifs.

 Autres agences adhérentes à la FNAU (49)

 Auran



L'AURAN, UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

L'Agence d'urbanisme est composée de 36 collaborateurs aux métiers et compétences variés : urbaniste, architecte, sociologue, géographe, économiste, ingénieur, géomaticien, infographiste, cartographe, documentaliste, archiviste.

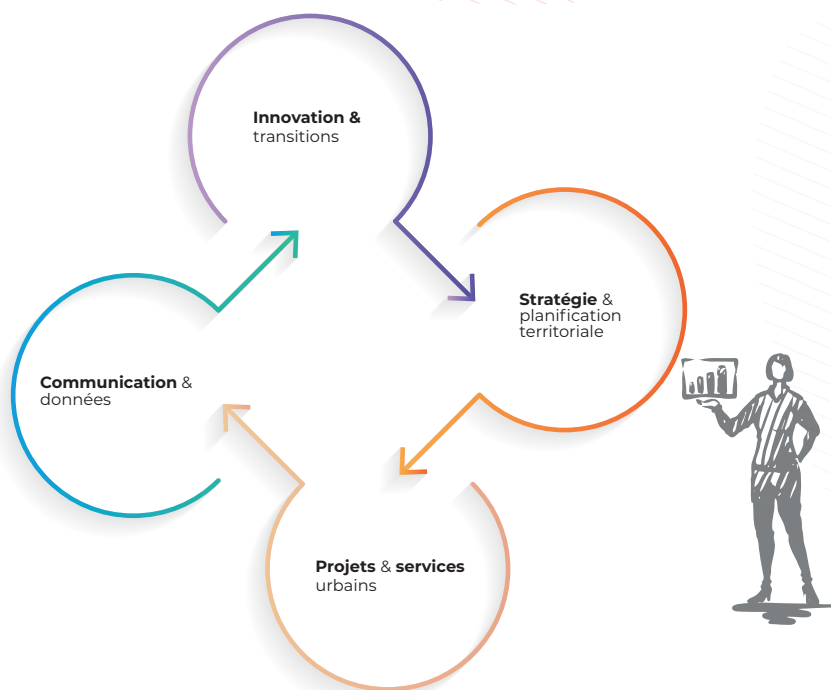
L'équipe se répartit aujourd'hui en 4 pôles :

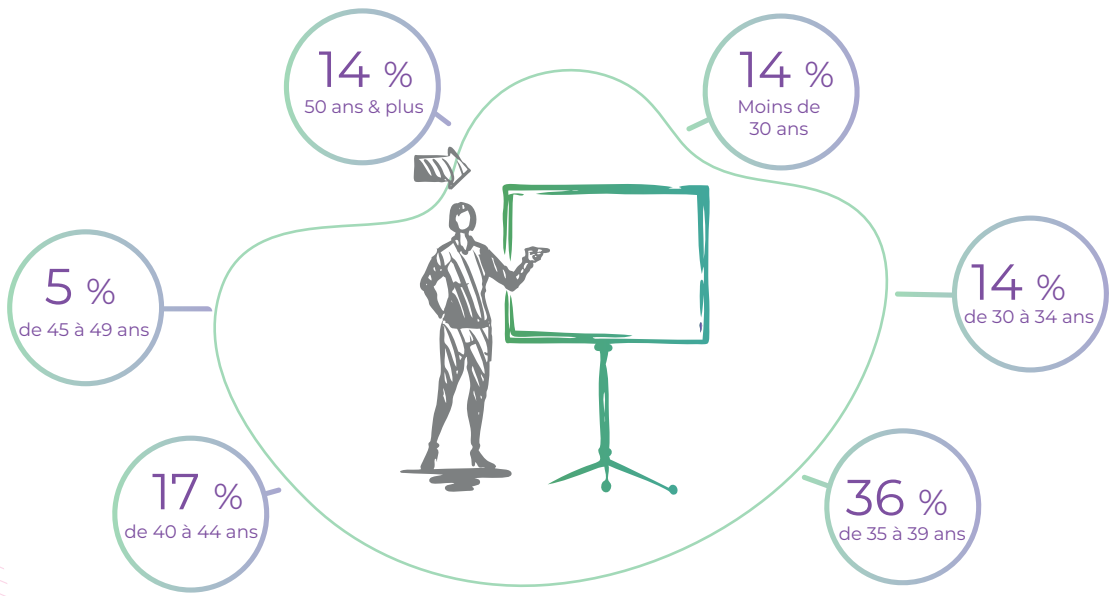
- ▶ Stratégie & planification territoriale
- ▶ Innovation & transitions
- ▶ Projets & services urbains
- ▶ Communication & données



Cette organisation matricielle est complétée par les fonctions de ressources humaines, administratives et financières & environnement numérique-logistique. Un centre de documentation permet à l'équipe de nourrir ses travaux des publications et articles de presse les plus récents.

Tous se mobilisent au quotidien pour assurer les missions de l'Agence avec l'objectif de donner satisfaction à ses adhérents.

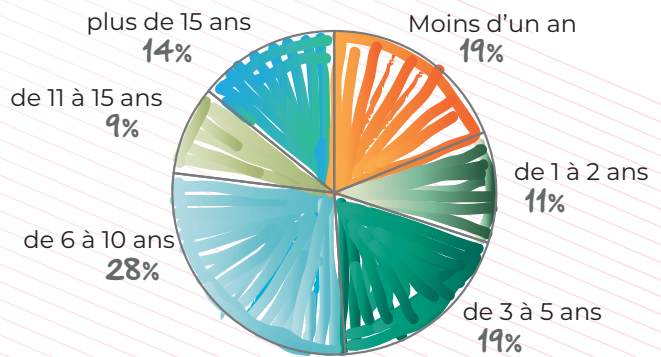




Répartition des membres de l'équipe par âge



Répartition des membres de l'équipe par genre



Répartition des membres de l'équipe par ancienneté

SUIVRE LES ÉVOLUTIONS
SOCIODÉMOGRAPHIQUES,
URBAINES & ENVIRONNEMENTALES ;
DÉVELOPPER
L'OBSERVATION
TERRITORIALE
18 - 41

01

FAIRE ÉMERGER ET DIFFUSER
DES SAVOIRS NOUVEAUX,
PROSPECTIFS
96 - 115

03



PRÉPARER LES PROJETS
TERRITORIAUX DANS UN
SOUCI D'APPROCHE
INTÉGRÉE &
D'HARMONISATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES

42 - 95



02

01



SUIVRE LES ÉVOLUTIONS
SOCIODÉMOGRAPHIQUES, URBAINES ET
ENVIRONNEMENTALES ; DÉVELOPPER
L'OBSERVATION TERRITORIALE

Observatoires des marchés de l'habitat en Loire-Atlantique : des outils au service de la pertinence des politiques publiques locales

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Chaque année, le département accueille près de 17 000 habitants supplémentaires. La Loire-Atlantique se caractérise ainsi par une dynamique démographique particulièrement soutenue. Ce rythme, observé depuis maintenant plusieurs années, fait de la croissance démographique une réalité qui touche autant les territoires urbains que ruraux. Inévitablement, la question de la capacité des communes et des intercommunalités à loger une population toujours plus nombreuse et assurer le parcours résidentiel des ménages constitue un enjeu au cœur des politiques publiques locales.

Pourtant, les mécanismes qui contribuent à ces fortes croissances démographiques varient d'un territoire à un autre, au gré des spécificités locales (littoral, urbain, identité locale etc.). Dès lors, la construction de politiques de l'habitat adaptées aux réalités locales impose de connaître et comprendre les marchés locaux de l'habitat et la demande en logements dans leurs multiples composantes. L'analyse des dynamiques locales et la prise en compte des éventuelles inflexions récentes doivent ainsi permettre d'ajuster autant que de besoin les politiques publiques locales pour leur permettre d'atteindre les objectifs qu'elles poursuivent : apporter des réponses aux besoins en logements de tous les ménages, notamment les plus modestes.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Observatoire des loyers du parc privé : avec plus de 100 000 logements et une production fortement bouleversée par la crise sanitaire, le parc locatif privé de la métropole nantaise reste un marché stratégique et sensible. L'observatoire des loyers, créé en collaboration avec le Cina, suit trimestriellement l'évolution des loyers, de la vacance et des délais de relocation au sein de l'aire urbaine de Nantes. Ces données sont analysées et partagées à travers des tableaux de bord et une Synthèse de l'Auran. Les résultats contribuent à diverses études spécifiques liées aux politiques locales de l'habitat.

Cheffe de projet

Marion ROBRIQUET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Observatoire du financement immobilier en Loire-Atlantique :

l'observatoire du financement immobilier Cina-Auran (OFILA) vient enrichir la connaissance du marché ligérien de l'accession immobilière par l'analyse des prêts bancaires immobiliers contractés par les particuliers auprès de 4 banques partenaires : le Crédit Agricole Atlantique Vendée, le Crédit Industriel & Commercial Ouest, le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique & du Centre Ouest et la Caisse d'Épargne & de Prévoyance Bretagne-Pays de Loire. Son périmètre d'analyse comprend à la fois le financement des résidences principales, des résidences secondaires ou des biens acquis pour faire un investissement immobilier. La bonne représentativité de l'observatoire (l'échantillon représente environ 2/3 des prêts immobiliers contractés en Loire-Atlantique) permet de disposer d'une information fiable sur les profils des emprunteurs, les conditions d'emprunts et leur prix. Disposant désormais de plusieurs années de recul, il est aussi un outil d'analyse des dynamiques de marché actualisé chaque année.

Au premier trimestre 2023, l'Agence collectera auprès des banques partenaires les données des prêts accordés aux particuliers en 2022 dans le cadre de la réalisation de leurs projets immobiliers à l'échelle de la Loire-Atlantique. À l'issue de cette collecte, les données permettront d'analyser l'évolution des prêts depuis 2016. L'Agence sera alors particulièrement attentive à mesurer l'impact sur le marché et les ménages de la hausse des taux d'intérêt qui, conjuguée aux mécanismes de taux d'usure, contraint la réalisation de nombreux projets depuis l'été 2022.

Cheffe de projet

Céline GORIAUX

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Observatoire de la demande en logements en Loire-Atlantique :

au-delà des outils ordinaires de suivi de l'offre et du marché, l'Auran produit des analyses des caractéristiques de la demande en logements privée et de son évolution. Pour y parvenir, l'Agence s'appuie sur des relations de travail privilégiées auprès de ses partenaires acteurs du monde de l'immobilier. C'est tout l'enjeu du partenariat construit notamment avec Ouest-France Immo pour disposer d'une lecture fine et réactive de la demande en logements. En effet, pour ne pas se limiter au suivi de la demande satisfaite, l'Agence analyse l'évolution des aspirations résidentielles des ménages en amont de l'acte d'achat ou de la location. L'objectif est de mieux connaître les secteurs où la demande progresse, les typologies et types de logements privilégiés et leur répartition sur le territoire départemental. Inscrites dans la durée, ces analyses (Tableau de bord, Synthèses de l'Auran etc.) permettent d'identifier les leviers pertinents pour assurer une meilleure fluidité des parcours résidentiels des ménages. Autant d'éléments susceptibles d'alimenter les réflexions conduites dans le cadre des programmes locaux pour l'habitat, des études de programmations ou de stratégie en matière de logement.

Cheffe de projet

Marion ROBRIQUET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Observatoire territorial du logement étudiant : labellisé depuis mars 2021, l'observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) s'inscrit dans un réseau national au sein duquel la FNAU et les agences d'urbanismes sont très impliquées. Co-piloté par l'Auran et la Direction Habitat de Nantes Métropole, cet observatoire a pour vocation d'associer les acteurs locaux de l'enseignement supérieur et du logement afin de mieux identifier les différents besoins en matière de logements pour les étudiants et de définir une stratégie adaptée aux enjeux de la métropole nantaise.

En 2023, il s'agira de mener une étude sur le logement des jeunes permettant d'affiner la territorialisation des besoins en production de résidences dédiées et d'analyser la pertinence d'une plateforme unique de mise en relation entre professionnels, bailleurs et étudiants avec un fichier de l'offre disponible. Parallèlement, l'Auran collectera annuellement auprès des professionnels partenaires, les données des besoins en logement des étudiants et de l'offre à l'échelle des communes de la Métropole. Elles seront analysées et partagées à travers des tableaux de bord. Ces éléments seront également mis en perspective avec les résultats observés au niveau national dans un rapport d'études, mais aussi au niveau local dans le cadre des travaux de l'Observatoire territorial des conditions de vie étudiante.

Cheffe de projet

Raïane BAS

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Outil de suivi des dynamiques immobilières locales - Quid Immo : l'Auran travaille sur différents dispositifs d'observation et d'analyse des marchés immobiliers locaux. Ces travaux permettent de disposer localement d'une information fiable et régulièrement actualisée en s'appuyant sur l'animation de plusieurs observatoires aux problématiques diversifiées : le marché locatif privé (OLL / Oniloca), le financement immobilier (Ofila), la demande en logements (Odelo) etc.

Afin de faciliter la diffusion et l'accès aux résultats de ces différents observatoires auprès de ses adhérents et partenaires, l'Auran engage en 2023 la mise en place d'un outil dédié : Quid Immo. Le déploiement de cette plateforme sera progressif. Les premiers observatoires qui viendront l'alimenter seront ceux sur lesquels l'Auran travaille en partenariat avec le Cina depuis plusieurs années, plus particulièrement ceux portant sur le marché immobilier (Ofila) et le marché locatif (Oniloca). L'Auran animera une phase de test auprès d'un groupe de suivi dédié et assurera la poursuite du déploiement de l'outil auprès de ses adhérents, ses partenaires et du grand public.

Cheffe de projet

Céline GORIAUX

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Évolution des paysages et des formes urbaines en Loire-Atlantique

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Dans l'objectif de rendre compte et de documenter les transformations et mutations urbaines des différents territoires de Loire-Atlantique, l'Auran entend réactualiser son travail d'analyse des formes urbaines au prisme des enjeux contemporains de l'urbanisme. L'approche renforcée de sobriété foncière mais aussi énergétique et écologique conduit à mettre l'accent sur le bâti existant : centre-bourgs mais aussi quartiers pavillonnaires, zones d'activités, bâti agricole... Cela nécessite de pouvoir interroger la soutenabilité économique, technique... des processus de transformation à l'œuvre et les conditions de l'adhésion des habitants : qualité de l'espace public, choix des matériaux, place de la nature en ville...

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Observatoire des paysages urbains : le dispositif d'Observation des évolutions territoriales, des formes urbaines et rurales et des outils et modes d'intervention supports des transformations en cours, s'appuiera sur une triple entrée complémentaire. Il s'agira ainsi pour l'Auran en 2023 de :

- ▶ Développer une méthodologie d'analyse automatisée des formes bâties à l'échelle de l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran, en s'appuyant sur les outils fonciers : cadastre, fichiers fonciers... L'objectif est de nourrir la connaissance fine des formes urbaines et paysagères de chacune des communes, en mobilisant les outils numériques par leur capacité à traiter de manière croisée un grand nombre de données.
- ▶ Mettre en place un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs : travailler sur des critères d'évaluation des projets en s'appuyant sur les référentiels existants (ÉcoQuartiers, E+C-), enrichis par une analyse urbaine et paysagère permettant de prendre en compte de nouveaux enjeux : adaptation au changement climatique, perméabilité des sols et cycle de l'eau, place de la nature en ville et indicateurs de couvert végétal...
- ▶ En parallèle, lancer une enquête auprès des territoires adhérents visant à recueillir les informations sur les secteurs de projets réalisés ces 5 dernières années.

Ce travail initié en 2023 aura vocation à alimenter des fiches « références », à l'échelle du site ou de l'îlot, axées sur les secteurs de projets récemment construits.

Ces fiches seront destinées à enrichir le contenu des projets urbains accompagnés par l'Auran, tant en termes de contenus qu'en termes de process et d'outillage nécessaire au déploiement des projets dans le temps.

Cheffe de projet

Enora VACHER

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Observatoire de l'alimentation durable en Loire-Atlantique

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Afin d'accompagner l'élaboration et le suivi des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), l'Auran a investigué depuis plusieurs années la thématique de l'alimentation. L'objectif est de continuer l'enrichissement du socle de connaissances des systèmes alimentaires locaux et d'interroger la capacité des collectivités à peser sur l'évolution des modèles socio-économiques qui structurent à l'échelle locale le système alimentaire.

NATURE DU TRAVAUX PRODUITS

État des lieux du système alimentaire territorial à l'échelle de la Loire-Atlantique : l'Observatoire de l'alimentation durable constitue le dispositif mis en place par l'Auran pour identifier et caractériser à l'échelle locale les ressources agricoles, les équipements assurant la transformation, les circuits de distribution et les besoins alimentaires des habitants.

L'objectif est de structurer des informations fiables et homogénéisées à l'échelle locale permettant d'éclairer l'évolution des dynamiques locales en lien avec les leviers d'actions activables par les collectivités. Ce travail s'appuie sur la mobilisation des données économiques et agricoles disponibles et sur la collecte de données complémentaires destinées à compléter progressivement les informations manquantes (AMAPs, marchés de plein vent, aide alimentaire...).

Au-delà de ce travail de structuration de données, il s'agit également pour l'Auran de réaliser des focus et des études ciblées sur certains déterminants à enjeux de l'alimentation. Après avoir exploré les capacités et les leviers pour les collectivités d'introduire une part significative de produits bios et locaux dans les cantines scolaires, il s'agira pour l'Auran en 2023 d'appréhender la notion « d'autonomie alimentaire » des territoires de Loire-Atlantique, en croisant les capacités de production et les besoins de consommation, et d'en tirer des enseignements en termes d'actions mutualisées à mettre en œuvre à l'échelle interterritoriale.

Indicateurs socles des diagnostics alimentaires locaux :

l'analyse des dynamiques agricoles et alimentaires locales s'appuie sur un socle d'indicateurs actualisables annuellement sur l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran. L'objectif est de pouvoir caractériser leurs spécificités et de caractériser les leviers d'action mobilisables à l'échelle locale par les collectivités.

Après le développement et la stabilisation des indicateurs quantitatifs développés dans le cadre de l'Observatoire, il s'agira en 2023 de faciliter la mise à disposition de données aux territoires pour accompagner, évaluer et suivre les plans d'actions engagés notamment via la mise en œuvre des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

Analyse des besoins alimentaires et des capacités de production des territoires de la Loire-Atlantique :

L'Auran a mis en place une méthodologie d'estimation des besoins alimentaires en volume des habitants d'un territoire en volume par famille de produits.

L'identification des besoins alimentaires des habitants s'appuie sur les résultats de l'étude INCA menée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) ainsi que sur des données de FranceAgriMer. Ces données sont issues du suivi d'une cohorte de personnes dans d'objectif d'estimer les volumes de produits alimentaires consommés par individu par famille de produits. Ces éléments d'analyse sont ensuite extrapolés à l'échelle territoriale à partir des caractéristiques socio-économiques des ménages (nombre, âge...).

À partir de cette méthodologie, il s'agira en 2023 de pouvoir appréhender la notion « d'autonomie alimentaire » et de connexion ou de déconnexion avec les principales productions agricoles des territoires à l'échelle locale.

Il s'agira au travers de cet exercice innovant d'en tirer des grands enseignements pour les politiques alimentaires locales, du point de vue de la structuration des filières locales et du développement des circuits courts.

Chef de projet

Pascal VIVIEN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Observatoire Partenarial de la Transition Énergétique en Loire-Atlantique

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Auran développe depuis plusieurs années son expertise sur les questions énergétiques territoriales, grâce notamment à un partenariat actif avec les grands énergéticiens. L'objectif est d'éclairer les leviers d'action mobilisables par les territoires de Loire-Atlantique, sur la production d'énergies locales décarbonnées et la sobriété des besoins, dans une perspective de neutralité carbone à l'horizon 2050.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Études énergétiques territoriales : l'Observatoire Partenarial de la Transition Énergétique constitue le dispositif mis en place par l'Auran pour travailler, structurer et valoriser les données mises à disposition par les énergéticiens partenaires. Elles conduisent à pouvoir enrichir les diagnostics réalisés par l'Auran et à développer des indicateurs de suivi des trajectoires énergétiques locales. Au-delà de cette structuration de la donnée énergétique territoriale, il s'agit également de mener des études avec l'appui des énergéticiens partenaires et intéressant directement les territoires adhérents de l'Auran. En 2023, ces études partenariales viseront à appréhender les impacts locaux à court terme des bouleversements énergétiques en cours (baisse des approvisionnements en gaz, coupures temporaires d'électricité...). Il s'agira également de renforcer la dimension pré-opérationnelle des études partenariales de l'Auran, dans l'objectif d'appuyer la mobilisation effective des sources de production d'énergies (toitures solaires, chaleur fatale...) et de sobriété énergétique (rénovation de l'habitat existant...).

Chef de projet

Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Tableau de bord et suivi des trajectoires territoriales à l'échelle de la Loire-Atlantique :

l'analyse et le suivi des trajectoires énergétiques reposent sur une analyse fine des données de production et de consommation d'énergie réalisée à différentes mailles géographiques (département, intercommunalité, commune, quartier, rue...). Dans le cadre de l'Observatoire, l'Auran a développé des outils de type tableaux de bord avec des données enrichies et actualisées par territoire (évolution de la production d'énergies renouvelables, des consommations d'énergie...). Après la mise en ligne d'un module « énergie » dans « Cart'en Main », application de cartographies web développée par l'Auran, il s'agira en 2023 de faciliter la mise à disposition de données aux territoires pour accompagner, évaluer et suivre les plans d'actions engagés notamment via la mise en œuvre des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

Chef de projet

Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Participation aux démarches de mise en œuvre du Logement d'abord en Loire-Atlantique

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En 2017, le gouvernement lançait le plan quinquennal national pour le Logement d'abord (2018-2022) destiné à réformer la lutte contre le sans-abrisme. Dans la continuité des actions entreprises localement, Nantes Métropole s'est engagée dès le début dans un déploiement accéléré de ce plan qui s'est notamment traduit par la mise en place d'une plateforme territoriale d'accompagnement et la production de nouvelles places de logements accompagnés.

En 2020, la crise sanitaire est venue percuter cette politique, accentuant les difficultés déjà connues : insuffisance de l'offre de logements abordables et de logements adaptés dans un contexte d'augmentation de la demande. La mobilisation partenariale renforcée dans le cadre du Logement d'abord a cependant facilité la réactivité des acteurs locaux de l'accompagnement et l'offre nouvelle de logements adaptés a permis une diminution de certains délais d'attente.

5 ans après son lancement, la réforme de l'accès au logement se poursuit. En 2021, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique a rejoint les territoires volontaires pour accélérer leurs actions de lutte contre le sans-abrisme. Les crédits du Logement d'abord soutiennent la réalisation du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées adopté en juin 2021.

L'Auran accompagne ces deux collectivités dans l'évaluation locale du Logement d'abord. Dès 2018 auprès de Nantes Métropole, l'Auran a défini avec les partenaires locaux le périmètre d'une observation sociale examinant l'apport du Logement d'abord dans le cadre métropolitain d'intervention en faveur de l'accès au logement. Puis, depuis 2022, aux côtés du Département de Loire-Atlantique. Au-delà de la visée évaluative, ces travaux doivent constituer une ressource pour la conduite de cette réforme : calibrer les besoins de logements adaptés et d'accompagnement, apporter une meilleure lecture des parcours résidentiels mais aussi anticiper l'émergence de nouveaux enjeux.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Appui à Nantes Métropole et au Département de Loire-Atlantique pour une observation sociale de l'accès au logement :

l'observation sociale est centrée sur les personnes « sans solution personnelle de logement », c'est à dire les personnes sans-abri mais aussi les personnes hébergées, risquant de perdre leur logement ou vivant en bidonville. L'observation sociale prête aussi une attention particulière à la question de leur parcours vers le logement.

L'année 2022 marque la fin du plan quinquennal 2018-2022. Elle constitue ainsi un point d'étape et de bilan qui se poursuivra jusqu'au début de l'année 2023. Celui-ci permettra de réajuster, le cas échéant, les priorités d'intervention pour répondre aux enjeux du logement d'abord et sa déclinaison départementale et métropolitaine.

Cheffe de projet

Céline GORIAUX

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Dynamiques et coopérations interterritoriales

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Les territoires de Loire-Atlantique sont traversés par des dynamiques communes qui transcendent les spécificités locales et irriguent les politiques publiques : habitat, mobilité, emplois... S'affranchissant des « limites administratives », l'échelle du « bassin de vie », plus proche du territoire vécu, travaillé et fréquenté au quotidien par les habitants et les entreprises, permet de sortir du clivage habituel villes-campagnes et de mettre en lumière les défis communs à relever dans une perspective « d'Alliance des territoires » : crises économiques et climatiques, vieillissement de la population et besoins en équipements, prix du foncier et accès au logement pour tous...

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Observation croisée des dynamiques interterritoriales :

L'Observation croisée des dynamiques interterritoriales constitue le dispositif mis en place par l'Auran pour déployer en 2023 une vision renforcée des dynamiques structurantes à l'œuvre et des enjeux liés aux coopérations interterritoriales à différentes échelles.

En développant une analyse croisée des thématiques liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire à l'échelle de l'aire métropolitaine de Nantes, l'Agence contribuera à mettre en lumière les dynamiques interterritoriales à l'œuvre : déplacements domicile-travail, installation d'entreprises, typologies de logements proposés...

L'objectif est par ailleurs d'enrichir les indicateurs développés par l'Auran dans le cadre de ses différents observatoires, par le prisme des nouveaux questionnements sur la durabilité et la résilience des dynamiques à l'œuvre : eau, énergie, alimentation, biodiversité...

Il s'agira ainsi pour l'Auran de contribuer à porter un regard actualisé sur les enjeux des territoires de Loire-Atlantique et de pouvoir alimenter les démarches de planification ou d'élaboration de projets de territoire déployées à l'échelle locale.

Chef de projet

Romain SIEGFRIED

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Préfiguration d'une future Enquête Mobilités Certifiée Cerema (EMC²) en 2024

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Il apparaît important, dans le but notamment d'évaluer et d'orienter les politiques publiques de mobilité, de réaliser régulièrement des enquêtes sur les pratiques des habitants. Il a ainsi été réalisé différentes enquêtes, depuis les années 1980, sur les pratiques de mobilité des ménages du territoire. La dernière enquête de grande ampleur réalisée était l'Enquête Déplacement Grand Territoire de 2015. Il s'agissait d'une enquête déclarative sur les déplacements, issue d'une méthodologie nationale développée par le Cerema dans les années 1970, qui fut réalisée entre septembre 2014 et mars 2015, sur l'ensemble de la Loire-Atlantique. Concrètement, plus de 20 000 habitants avaient été interrogés sur l'ensemble du département (en face-à-face ou par téléphone), et cette enquête avait permis de caractériser très finement les pratiques de déplacement du quotidien des habitants (uniquement les déplacements réalisés du lundi au vendredi). Cette enquête avait été menée conjointement par le Département de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, la CARENE et CAP Atlantique, avec le soutien technique et financier de l'État, du Cerema et de l'Ademe. Il avait alors été identifié la réalisation d'une nouvelle enquête en 2024.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Préparation de la future Enquête Mobilités Certifiée Cerema : dès 2023, l'Agence préparera et calibrera la future Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) qui devrait être réalisée en 2024. Il s'agira de définir le périmètre sur lequel sera réalisée l'enquête et plus largement ses modalités d'exécution (planning, partenaires ...).

Chef de projet

Vincent CAILLARD

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Analyse des dynamiques de métropolisation à l'échelle de la Loire-Atlantique

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Auran, en collaboration avec Nantes Saint-Nazaire Développement et Nantes Métropole, alimente et actualise un référentiel de dynamiques des métropoles permettant de décrypter les indicateurs clés d'activité et d'emploi de Nantes Métropole. Ce tableau de bord permet de caractériser, sur la base d'indicateurs variés, les dynamiques économiques de la Métropole et d'apporter une comparaison avec les autres métropoles françaises (Lyon, Aix-Marseille, Toulouse, Lille, Bordeaux, Nice, Strasbourg, Grenoble, Rennes, Montpellier, Paris). En 2022, cet outil a été complété par de nouveaux indicateurs relatifs à l'impact socio-économique des entreprises du territoire et à des éléments liés à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). En lien étroit avec Nantes Métropole, ces indicateurs seront mis à jour et partagés plus largement avec les différentes parties prenantes du territoire (clubs d'entreprises, réseaux RSE ...).

De manière plus générale, les travaux enclenchés par l'Agence sur les mécanismes du rayonnement métropolitain et leurs effets sur l'activité économique se poursuivront. Ils incluront également un volet dédié à la compréhension des mécanismes d'interdépendance et de coopération territoriale. Ceci pourra alimenter les travaux menés dans le cadre de l'Alliance des Territoires.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Tableau de bord des dynamiques économiques de métropolisation : ce référentiel se concrétise par un tableau de bord mis à jour et enrichi chaque année. Les indicateurs proposés couvrent d'une part le champ du développement économique à proprement parlé pour la métropole nantaise (dynamique d'emplois par grands secteurs d'activités, marché du travail, qualification et salaire moyen de la population active, marché de l'immobilier, ouverture sur les marchés nationaux ou internationaux). D'autre part, ce tableau de bord récapitule des indices de dynamismes démographiques, de formation et enseignement supérieur, de niveau de vie, d'accès aux services, de culture-loisirs ou encore de cadre de vie. Les chiffres clés relatifs à l'impact socio-économique des entreprises seront également inclus.

Afin d'éclairer les mécanismes des dynamiques locales de rayonnement et d'attraction et d'alimenter les différentes réflexions stratégiques économiques et urbaines, l'Auran réalisera une publication sur le sujet.

Chef de projet

Philippe FROCRAIN

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Observatoire de l'emploi et de l'activité économique de la métropole nantaise

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Cet observatoire a été initié en 2016, en appui aux travaux entre Nantes Métropole et les acteurs institutionnels et opérateurs publics de l'emploi. Il a pour objectif d'apporter aux élus et aux acteurs de l'emploi et du développement économique des données locales de conjoncture, de suivi de l'emploi et des politiques associées, ainsi que d'éléments d'analyse du marché du travail. Il s'appuie sur les contributions d'un groupe technique partenarial composé d'acteurs de l'emploi, du développement économique et de la formation, d'institutions publiques et d'acteurs de l'observation.

Cette pratique collaborative de travail a vocation à se poursuivre en 2023, dans un contexte économique incertain, qui nécessite un suivi fin des dynamiques locales d'activités des acteurs économiques. Afin de développer la capacité d'anticipation des acteurs publics et privés, l'Agence propose de compléter le travail d'observation par un travail de projection en termes d'emplois. Il s'agira d'élaborer des scénarios possibles d'évolution de l'emploi sur le territoire, et de mettre au débat ces perspectives.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Observatoire de l'emploi et de l'activité économique - actualisation, animation et analyses : l'Auran poursuivra ses travaux d'animation et d'observation aux côtés de Nantes Métropole et des partenaires impliqués. En complément de la mise à jour des données clés de l'écosystème métropolitain liées à l'évolution de l'emploi, de la demande d'emploi, et des indicateurs d'activité des entreprises, l'Agence pourra produire des analyses spécifiques au contexte économique. De plus, l'Agence souhaite appliquer au territoire une méthodologie nouvelle relative aux projections d'emplois : elle proposera aux membres du comité de pilotage de débattre des hypothèses d'évolution de l'emploi à horizon 2030.

Dans le cadre de ce projet, l'Agence publiera deux Synthèses de l'Auran sous la forme de baromètre de l'emploi et s'attachera à fournir des chiffres clés et des analyses ponctuelles en fonction de l'actualité économique et sociale.

Cheffe de projet

Mathilde LOGET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Observatoire du tourisme de la métropole nantaise

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Nantes Métropole a sollicité l'Auran pour la création d'un Observatoire du tourisme, afin d'évaluer la fréquentation touristique et les retombées économiques sur le territoire. Cette démarche implique les acteurs du tourisme et les équipements métropolitains, qu'ils accueillent des touristes d'agrément ou des rencontres professionnelles. L'objectif de l'Observatoire est d'apporter des éléments de connaissance consolidés permettant d'orienter le pilotage et le déploiement de la politique Tourisme de la métropole nantaise, destination touristique urbaine. Les informations sont présentées dans différentes instances partenariales, en fonction des besoins exprimés par les partenaires du projet.

Dans le prolongement de la crise sanitaire, des évolutions conjoncturelles et politiques sont à l'œuvre concernant les activités touristiques. En effet, des enjeux émergent et se renforcent : nécessité de développement du tourisme local, impact écologique des activités touristiques, perception des activités touristiques par les habitants des secteurs concernés. En partenariat avec le Voyage à Nantes, l'Agence a mené en 2022 une enquête auprès des habitants de l'aire d'attraction de Nantes permettant d'identifier leur perception du développement du tourisme à Nantes et ses environs. Ces travaux d'observation fine du tourisme nantais se poursuivront en 2023.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Observatoire du tourisme de la métropole nantaise - actualisation et analyse : les données de l'observatoire seront actualisées chaque semestre et présentées aux acteurs publics et représentants professionnels du secteur. Ces éléments permettront de suivre finement l'évolution de l'activité touristique, et notamment le déroulé de la saison estivale. L'Agence poursuivra ses échanges avec l'organisme Atout France, agence de développement touristique nationale, afin d'alimenter et d'actualiser le tableau de bord de la fréquentation touristique des sites culturels et des équipements de l'événementiel. Elle propose par ailleurs de reconduire une enquête auprès des résidents nantais afin de mesurer plus finement les attentes et besoins des habitants concernant le tourisme.

Cheffe de projet

Mathilde LOGET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Observatoire de l'immobilier d'entreprise

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Dans une dimension stratégique d'aménagement et d'attractivité, Nantes Métropole s'appuie sur les travaux du Cina (Club Immobilier Nantes Atlantique) et ceux de l'Agence afin de disposer d'éléments d'analyse sur les évolutions du marché de l'immobilier. Pour ce faire, l'Agence contribue chaque année, à l'issue de l'enquête annuelle auprès des membres du Cina, à l'analyse du marché de l'immobilier tertiaire sur la métropole nantaise et sa mise en perspective au regard de l'action publique. Les surfaces tertiaires font l'objet d'enjeux forts : libération de planchers de bureau au profit de temps télétravaillés croissants, attractivité forte de la métropole nantaise et pénurie d'offre dans certains secteurs, restaurants et services à proximité des polarités tertiaires ou au cœur du centre-ville de Nantes.

Afin de mieux appréhender ces dimensions, l'Agence propose pour l'année 2023 de travailler à la construction d'une nouvelle donnée relative à la géolocalisation du parc tertiaire existant, ce qui viendrait compléter la dimension préexistante des dynamiques de marché.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Observatoire de l'immobilier d'entreprise de la métropole nantaise - actualisation et nouvelle analyse du parc tertiaire : l'Auran proposera de renouveler une analyse du marché et des transactions de l'immobilier tertiaire en collaboration avec le Cina. Ce travail sera complété par la production d'une première visualisation du parc tertiaire métropolitain. Dans une logique partenariale, ces données seront partagées et travaillées avec les acteurs publics et privés, parties prenantes du sujet. En objectivant la capacité d'accueil du parc tertiaire actuel, ces travaux viendront contribuer à la consolidation de la stratégie de développement de l'immobilier tertiaire.

Cheffe de projet

Mathilde LOGET

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Analyse des dynamiques commerciales métropolitaines

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Nantes Métropole a souhaité confier à l'Auran l'observation des évolutions et la mise à jour de la base de connaissance relative à l'appareil commercial métropolitain et aux dynamiques commerciales. De nombreux indicateurs de suivi de l'appareil commercial (analyse urbaine, zone de chalandise, typologie d'activité, taux de vacance ...) et de sa fréquentation (fréquentation moyenne, fréquentation dynamique, taux de provenance, carte de chaleur) ont été développés en partenariat avec les équipes techniques et permettant un suivi précis de ce secteur économique crucial sous différentes dimensions. Les diagnostics produits ont vocation à être partagés avec les acteurs décisionnaires concernés, maires et élus.

Pour garantir un processus fluide d'actualisation et de partage de cette connaissance, l'Auran a développé des outils de partage à l'instar de Quid Commerce, application web de visualisation et de mise à jour des polarités commerciales. Les travaux se poursuivront en 2023 auprès de ses partenaires concernés (Nantes Métropole, CCI...).

Ces travaux ont vocation à alimenter les réflexions et projets stratégiques de la Métropole en termes d'aménagement commercial et à objectiver la « ville du quart d'heure ».

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Actualisation des données et mise en perspective des dynamiques commerciales : en 2023, l'Auran poursuivra la mise à jour de l'occupation des locaux commerciaux sur le périmètre du centre-ville de Nantes. Par ailleurs, elle continuera à consolider l'analyse des données de fréquentation et d'alimenter le baromètre de l'attractivité. Enfin, les travaux menés sur le sujet de la proximité en 2022 seront intégrés dans l'outil Quid Commerce. Ces travaux permettront d'objectiver et caractériser l'importance des dynamiques commerciales en cours. À travers eux, il s'agit d'apporter des éléments précis permettant de poser des arbitrages stratégiques au développement commercial de la métropole nantaise.

Cheffe de projet

Lucie RENO

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Analyse des filières stratégiques de Nantes Métropole

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Nantes Métropole souhaite conduire une action de soutien à l'activité économique dédiée à des filières stratégiques d'activité : industrie, santé du futur, numérique, maritime, industries culturelles et créatives, alimentation. L'Agence poursuivra son accompagnement auprès de la Métropole dans la construction d'une stratégie de soutien aux filières stratégiques d'activité, en proximité avec les équipes en charge de ces sujets. Les travaux de l'Agence permettront notamment de consolider des indicateurs utiles, pertinents et homogènes d'observation par filière. Ils pourront concerner l'activité économique, l'emploi et les entreprises « chefs de file » de chaque filière. L'Agence s'attachera également à proposer un indicateur permettant de caractériser le niveau d'innovation de chaque filière stratégique (par exemple : nombre de brevets déposés, montants investis en recherche & développement).

En complément de la vision quantitative formalisée par des indicateurs, l'Agence réalisera une analyse qualitative plus approfondie de la filière maritime, qui pourra notamment inclure la réalisation d'entretiens avec les acteurs du secteur et la réalisation d'un diagnostic stratégique.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Tableau de bord de suivi des filières : suite aux travaux engagés en 2022, l'Agence dressera en 2023 un portrait de chaque filière grâce à différents indicateurs d'activité et d'emploi. Pour chaque filière, et sur la base de premiers éléments statistiques, les angles suivants seront mis en perspective afin de contribuer à l'analyse stratégique des filières :

- ▶ Organisation et dynamiques d'emploi et d'entrepreneuriat,
- ▶ Cartographie des acteurs positionnés,
- ▶ Intégration progressive de données permettant d'évaluer la capacité d'innovation,
- ▶ Analyse stratégique (AFOM) de chaque filière stratégique.

Un travail de veille documentaire sera également mené pour alimenter qualitativement ces données.

Chef de projet

Philippe FROCRAIN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Observatoire Santé Environnement

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Auran et Nantes Métropole ont décidé d'entamer un partenariat autour des questions de santé globale, et en particulier de santé environnementale. Il s'agit pour l'Auran d'apporter son concours à la structuration d'une observation territoriale capable de compléter la connaissance de l'offre de soin au sein des différents territoires par des indicateurs de bonne santé environnementale et de bien-être des habitants.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Préfiguration de l'Observatoire Santé Environnement : en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Observatoire régional de la santé (ORS) en Pays de la Loire, il s'agira pour l'Auran de développer en 2023 une première série d'indicateurs recoupant des données croisées sur une batterie de déterminants de santé : pratique de la marche à pied et du vélo, proximité avec un espace vert public, logements vétustes ou dégradés...

L'objectif est de pouvoir contribuer à la connaissance de l'état de santé des populations et de participer à la construction de la politique métropolitaine de santé en construction. Il s'agira de pouvoir croiser des données sociodémographiques, sanitaires et environnementales à une échelle suffisamment locale pour permettre de mettre en lumière les leviers d'actions possibles pour Nantes Métropole pour agir sur les déterminants de santé.

Cheffe de projet

Louise CHARPENTIER

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Suivi de la feuille de route métropolitaine de la longévité

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En 2019, le troisième grand débat métropolitain portait sur les enjeux de la longévité. L'Auran s'est alors fortement mobilisée pour analyser le vieillissement de la population dans ses multiples composantes et alimenter le document socle du débat. Un rapport final a été diffusé afin de rendre compte de la richesse des contributions et des enseignements.

Dans le prolongement du débat, la métropole nantaise a travaillé, en 2022, à la mise en œuvre d'une feuille de route avec 25 grands engagements métropolitains en faveur de la longévité. Dans ce cadre, une gouvernance ouverte spécifique, composée d'acteurs locaux, a été chargée de suivre le respect des engagements et de produire un avis évaluatif sur leurs effets. Cette démarche doit permettre de poursuivre les échanges entre les acteurs impliqués, mais aussi d'en transposer les enseignements dans les politiques publiques locales aux bénéfices des seniors.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Actualisation de l'étude d'impact de la feuille de route métropolitaine de la longévité et soutien au suivi des engagements opérationnels : après avoir structuré, en 2022, un référentiel d'évaluation permettant d'apprécier la mise en œuvre de la feuille de route métropolitaine et les effets qu'elle produit, l'Auran sera plus particulièrement mobilisée sur l'étude d'impact. En lien avec la Mission Territoire de Longévité de Nantes Métropole, l'Agence concentrera ses efforts sur les thématiques prioritaires qui seront retenues pour 2023. Elle participera également aux ateliers de l'instance de gouvernance ouverte et aux rencontres de suivi de la feuille de route métropolitaine.

Cheffe de projet

Marion ROBRIQUET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Portrait social : les classes moyennes de Loire-Atlantique à l'épreuve de la crise ?

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Depuis plusieurs années, la situation économique de la Loire-Atlantique et de la métropole nantaise est identifiée parmi les plus favorables de France. Les revenus y sont en moyenne plus élevés, l'écart entre les plus riches et les plus faibles y est plus limité qu'ailleurs et la part des personnes sous le seuil de pauvreté affiche un niveau relativement faible. Des analyses des revenus sont déjà disponibles et les conclusions connues à grands traits. Pour autant, au-delà des moyennes, la réalité de la situation économique des ménages reste souvent encore très contrastée. De même, la succession de plusieurs crises (économique, sanitaire, internationale...) fragilise la situation de toujours plus de ménages en Loire-Atlantique. C'est pourquoi cette étude doit permettre d'identifier plus précisément les dynamiques à l'œuvre et leur traduction spatiale (ménages concernés, secteurs plus ou moins impactés, mécanismes en cours...).

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Étude du revenu des ménages en Loire-Atlantique : l'individu moyen n'existe pas. Le portrait social des revenus des ménages doit permettre d'identifier plus précisément la diversité des situations que masque une approche par les moyennes. Dès lors, l'analyse devra mettre en lumière la situation actuelle et les dynamiques récentes. Au-delà des revenus (salaires, minimas sociaux, pensions etc.), il s'agira de changer le regard en raisonnant par le budget des ménages et ses composantes par type de dépenses (arbitrables ou non) et en « reste à charge ».

Chef de projet

Hervé PATUREAU

Directeur de projet

Laurent FOUIN



02



PRÉPARER LES PROJETS
TERRITORIAUX DANS UN SOUCI
D'APPROCHE INTÉGRÉE ET
D'HARMONISATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES

Accompagnement de la Région des Pays de la Loire

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Dans le cadre de son accompagnement aux côtés de la Région des Pays de la Loire, l'Agence poursuivra en 2023 son travail engagé pour la mise en œuvre des Contrats Opérationnels de la Mobilité, en lien avec la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) promulguée en décembre 2019. Ces contrats, qui doivent permettre de définir des objets de coopération territoriale sur la mobilité, ont pour but d'assurer une meilleure coordination des services de transport opérés par les intercommunalités, le Département, la Région. Concrètement, la Région des Pays de la Loire a lancé en 2022 la mise en œuvre des COM sur les 16 « bassins de mobilité » qui la constituent (nouvelle échelle de coopération entre les territoires, instaurée par la LOM). La Région a mandaté l'Agence pour l'accompagner sur l'animation des COM sur deux bassins de mobilité : les bassins « Centre Loire-Atlantique » et « Centre Vendée », centrés respectivement sur les territoires de Nantes Métropole et la Roche-sur-Yon Agglomération. Parallèlement, l'Agence accompagne de manière continue les politiques régionales sur les thématiques relevant de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, que ce soit en lien avec le SRADDET ou à travers les travaux de territorialisation de la trajectoire régionale de maîtrise de l'artificialisation des sols (ZAN). L'Agence est par ailleurs partie prenante de plusieurs instances régionales d'information, d'échange, de concertation et de consultation.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Contrats Opérationnels de la Mobilité (COM) des bassins Centre Loire-Atlantique et Centre Vendée en Région Pays de la Loire : en 2023, l'Agence poursuivra son travail engagé en 2022 auprès de la Région, concernant la mise en œuvre des COM des bassins Centre Loire-Atlantique et Centre Vendée. Pensés comme des espaces de dialogue pour envisager des expérimentations opérationnelles sur le sujet des mobilités à l'échelle du grand territoire, les COM sont prévus sur une durée de 5 ans. Au-delà de l'accompagnement de la Région dans l'organisation et l'animation des différentes instances de décisions techniques et politiques, l'Agence produira des éléments pour aider à consolider la politique régionale de mobilité en matière d'offre et d'intermodalité. Il s'agira également de définir les modalités d'évaluation dans le temps des actions qui seront portées au sein des COM.

Chef de projet

Vincent CAILLARD

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Comité Régional Biodiversité (CRB) : la loi pour la biodiversité de la reconquête, de la nature et des paysages du 8 août 2016 a réformé la gouvernance de la biodiversité en créant notamment un Comité Régional de la Biodiversité (CRB), lieu d'information, d'échange, de concertation et de consultation de toute question relative à la biodiversité au sein de la Région. Par arrêté conjoint du Président de la Région et du Préfet de Région, l'Auran a été désignée partie prenante du CRB de la Région des Pays de la Loire.

Chef de projet

Pascal VIVIEN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Commission Régionale Énergie-Climat (CREC) : dans le cadre de la Commission Régionale Énergie Climat coprésidée par la Région et l'État, l'Auran participe plus particulièrement aux travaux du groupe de travail Observation portant sur la constitution d'un tableau de bord des avancées de la transition énergétique et l'amplification des outils d'observation avec la mise en place notamment de l'Observatoire régional de la transition énergétique et écologique (Teo) copiloté par la DREAL, l'ADEME et la Région.

Chef de projet

Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Guide de mise en œuvre du SRADDET : l'Auran participe à la construction d'un document pédagogique de mise en œuvre du SRADDET. Cet outil, produit à l'attention des différents acteurs du territoire, doit permettre de mieux saisir et percevoir la vision d'aménagement du territoire que souhaite promouvoir la Région. Pour cela, il reprendra les intentions inscrites dans le SRADDET, précisera le cas échéant certaines notions clés, et illustrera par des actions concrètes comment chaque territoire peut concourir à l'atteinte des objectifs portés par le schéma. En lien avec la révision du document, une fiche spécifique sera consacrée aux enjeux de maîtrise de l'artificialisation en 2023.

Chef de projet

Paul FRANCOIS

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Révision du SRADDET / Territorialisation ZAN : la loi Climat et Résilience fait des SRADDET la première étape de territorialisation de la trajectoire nationale de maîtrise de l'artificialisation. Si l'objectif national est d'atteindre un équilibre entre artificialisation et renaturation d'ici 2050, il s'agit rapidement d'en préciser les modalités locales. Pour la Région des Pays de la Loire, cela nécessite de réviser son SRADDET. Ce travail de « climatisation » consistera ainsi à revoir le chapitre sur les enjeux fonciers pour préciser la territorialisation fine de la trajectoire ZAN, auprès de chaque SCoT. Pour cela et dans le prolongement des travaux de la Conférence régionale des SCoT, elle s'appuiera sur l'expertise de l'Auran.

Cheffe de projet

Marion PRETESEILLE

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement du Département de Loire-Atlantique

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En 2023, l'Auran accompagnera le Département de Loire-Atlantique sur plusieurs thématiques. Sur le volet Mobilité, le Département de Loire-Atlantique s'est lancé dans la réalisation de son Schéma Directeur des Mobilités (validation visée du document en juin 2024). Il s'agit d'un document intégrateur de sa politique « Mobilités » qui doit rassembler toutes les orientations que le Département se fixe pour l'aménagement, la gestion et l'entretien du réseau départemental, tout en prenant en compte les autres volets de sa politique d'aménagement. Ce document doit permettre de consolider et de porter les positions départementales auprès des élus, des services, et des partenaires extérieurs. Sur l'année 2023, l'Agence va poursuivre l'accompagnement du Département dans la structuration de son Schéma Directeur des Mobilités commencé en 2022.

Par ailleurs, l'Auran poursuivra, en 2023, son accompagnement des politiques départementales sur les thématiques relevant de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. L'Auran est par ailleurs partie prenante de plusieurs instances d'information, d'échanges, de concertation et de consultation pilotées par les services déconcentrés de l'État.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Schéma Directeur des mobilités du Département de Loire-Atlantique : en 2023, l'Agence va accompagner le Département dans la définition de sa politique de mobilité, spécifiquement sur les fonctions des différents axes de son réseau, notamment en matière de transport de marchandises, de congestion routière et de partage avec le vélo, sur son action pour le développement de l'électromobilité et sur sa stratégie d'intermodalité (covoiturage, parcs-relais ...).

Chef de projet

Vincent CAILLARD

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Périmètre de Protection d'Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEAN) des Trois Vallées :

l'Auran renforcera fortement en 2023 l'accompagnement étroit du Département de Loire-Atlantique dans les démarches d'animation territoriale et de valorisation du Périmètre de Protection d'Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEAN) des Trois Vallées.

Par ailleurs, l'Auran se tiendra à la disposition de ses territoires adhérents pour développer des travaux à même de caractériser l'organisation des modèles socio-économiques qui structurent, à l'échelle locale, l'économie agricole et les filières agro-alimentaires.

Chef de projet

Pascal VIVIEN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Observation foncière : dans la continuité de la démarche partenariale engagée en 2016 à l'échelle départementale par l'Auran avec la DDTM, le Département de la Loire-Atlantique et l'ADDRN qui avait donné lieu à une publication collective « Observer l'évolution des espaces en Loire-Atlantique », l'Auran poursuivra avec ses partenaires les échanges, les réflexions et le croisement d'expertises sur les outils d'observation et d'analyses foncières.

L'Auran poursuivra par ailleurs les travaux engagés d'actualisation des méthodes et des indicateurs destinés à alimenter le suivi et l'observation de la consommation foncière. À partir de l'exploitation des données cadastrales, de l'interprétation de la photographie aérienne et de l'actualisation des zonages des documents d'urbanisme, il s'agira de dresser un état des lieux actualisé des dynamiques foncières constatées sur les différents territoires adhérents de l'Auran.

Chef de projet

Hervé PATUREAU

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Groupe de travail des élus de l'Auran : les membres du Conseil d'Administration de l'Auran ont proposé le lancement de groupes de travail réunissant des élus de l'Agence sur les thématiques de l'alimentation, l'énergie et l'artificialisation de sols.

Ces groupes ont pour objectifs d'identifier les enjeux et les défis communs partagés par les territoires de Loire-Atlantique et de nourrir les travaux d'études et d'analyses engagés par l'Auran. Ils ont vocation également à enrichir les réflexions des chantiers engagés dans le cadre de la Conférence des intercommunalités de Loire-Atlantique, dont l'animation est pilotée par le Département. Plusieurs élus membres de l'Assemblée Départementale ont participé à ces groupes et assurent ainsi le lien avec les politiques publiques départementales.

Chef de projet

Romain SIEGFRIED

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Accompagnement du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire n'est pas une île. Ce territoire se retrouve, comme beaucoup d'autres, confronté à des enjeux qui le traversent avec force et appellent de sa part à une meilleure prise en compte dans son schéma de cohérence territoriale. Depuis la dernière révision du SCoT en 2016, plusieurs problématiques majeures sont montées en puissance. Citons à titre d'exemple la problématique de l'eau ou encore celle de l'énergie. Que ce soit à travers la longue période de sécheresse estivale, ayant littéralement embrasé jusqu'aux forêts bretonnes, ou encore avec l'émergence de la guerre en Ukraine et des problématiques d'approvisionnement énergétique qui en ont découlées, l'année 2022 a montré avec une extrême acuité l'urgence de revoir en profondeur l'organisation et l'aménagement du territoire métropolitain.

Six ans après son approbation, le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire a conduit en 2022 un bilan des effets de son SCoT. Au-delà de l'exercice réglementaire obligatoire, cette séquence a permis d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs qu'il s'était fixé, mais aussi des nouvelles problématiques sur lesquelles il devra poursuivre et élargir son action, s'agissant par exemple de la traduction des dispositions de la loi Climat et Résilience, mais aussi des opportunités offertes par les ordonnances de modernisation des SCoT publiées en juin 2020.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Lancement de la révision du SCoT du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire : l'exercice de bilan conduit en 2022 a montré comment le territoire du Pôle Métropolitain avait réussi à relever avec succès plusieurs des grands défis que ce territoire avait devant lui et pour lesquels le SCoT avait défini une réponse adaptée et coordonnée. Pour autant, ce bilan a aussi permis d'identifier les nombreux sujets pour lesquels de nouveaux enjeux restaient à relever en termes d'aménagement du territoire et d'organisation de l'espace métropolitain (gestion des ressources naturelles, autonomie alimentaire et énergétique, enjeux de réindustrialisation, prise en compte des effets du changement climatique etc.). Les élus du Pôle Métropolitain ont ainsi décidé de mettre en révision leur document stratégique d'aménagement du territoire. 2023 marquera ainsi le lancement d'une démarche d'actualisation du Projet d'Aménagement Stratégique (le PAS traduit le projet politique d'aménagement du territoire. Il remplace ce que l'on appelait auparavant le PADD).

Ainsi, l'Auran mobilisera ses équipes et l'ensemble de ses compétences transversales pour mieux prendre en compte ces diverses problématiques. Autant de sujets (dont les modalités de travail sont en cours de calage) sur lesquels l'Auran accompagnera le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire pour aboutir à la définition d'un SCoT ambitieux de 3^{ème} génération.

Cheffe de projet

Marion PRETESEILLE

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement à la formalisation du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL) du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire :

dans le prolongement des travaux menés auprès des élus et des équipes techniques en 2022, l'accompagnement du Pôle concernant l'élaboration de ce document stratégique se poursuit et se finalisera en 2023. L'Agence contribuera à la production d'un document finalisé reprenant les orientations stratégiques retenues par les élus afin d'intégrer ce document à la future révision du SCoT.

Cheffe de projet

Alice FOUQUET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Retz

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En matière de Planification territoriale, les élus du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz ont engagé la mise en révision de leur SCoT par délibération en date du 29 juin 2021. Cette décision intervient notamment à l'issue du renouvellement des instances du Pôle, de l'évaluation du SCoT conduite en 2019 et de la publication des nouvelles ordonnances de modernisation des SCoT. Depuis son approbation en 2013, le Pays de Retz se retrouve confronté à de nouveaux enjeux et un contexte réglementaire qui a subi de nombreuses évolutions. Ces nouvelles données d'entrée ont un impact important sur un territoire dynamique tel que celui du Pays de Retz.

Dans ce contexte, cette mise en révision doit permettre aux élus de réinterroger les différents axes de la stratégie d'aménagement portée jusqu'à présent, mais aussi de mieux prendre en compte de nouvelles problématiques émergentes.

La procédure de révision s'étalera sur plusieurs années et l'Auran accompagnera le PETR du Pays de Retz tout au long de la démarche.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Accompagnement à la révision du SCoT du PETR du Pays de Retz : un cycle d'ateliers organisé tout au long de l'année 2022 a permis d'aborder les enjeux majeurs du territoire et d'amorcer la construction d'un socle commun de la politique d'aménagement du Pays de Retz. L'année 2023 sera l'occasion de traduire ces échanges à travers la rédaction du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), qui constitue le cœur de la politique d'aménagement du territoire. Ce PAS sera alimenté en approfondissant certains sujets identifiés comme majeurs pour l'avenir du territoire, et nécessitant une expertise complémentaire. C'est le cas notamment des enjeux d'aménagement commercial et logistique à travers la construction du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL). Une fois le PAS stabilisé, l'Auran s'engagera aux côtés du Pays de Retz, dans la réalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT.

Accompagnement à la formalisation du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL)

du Pays de Retz : il s'agit pour l'Agence dans le cadre de ce projet d'être force de propositions tant sur la forme du futur document que sur son contenu, en lien avec l'analyse du contexte local et les réflexions qui pourraient émerger à l'échelle InterSCoT. L'Auran accompagnera également le Pôle dans l'animation de la démarche auprès des élus et des équipes techniques. L'Agence contribuera à la production d'un document finalisé reprenant les orientations stratégiques retenues par les élus.

Suivi du contrat de réciprocité : l'Agence poursuivra son appui ponctuel auprès des élus et des équipes techniques dans le cadre du déploiement opérationnel de la feuille de route économique validée entre le PETR Pays de Retz et Nantes Métropole. Ainsi, l'Agence produira des analyses territoriales utiles à l'animation de réunions ou à la mise en perspective des enjeux pointés (par exemple : activités logistiques, accueil des entreprises et des emplois).

Cheffe de projet

Alice FOUQUET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement du Pays du Vignoble nantais

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Par délibération en date du 10 février 2020, le Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais a prescrit la révision de son SCoT. Un premier travail d'actualisation du diagnostic a permis d'identifier les nouveaux enjeux et leurs incidences sur le futur Projet d'Aménagement Stratégique (le PAS remplace l'ancien PADD). Les élus du SCoT ont souhaité la mise en place d'un cycle de concertation auprès des habitants du Vignoble. Cette concertation, pilotée par le Pays du Vignoble Nantais, sera articulée autour de 2 séries d'ateliers de travail où les habitants seront interrogés sur leurs attentes pour les 20 prochaines années en matière d'aménagement du territoire.

NATURE DU TRAVAUX PRODUITS

Appui à l'animation des ateliers de concertation du SCoT :

L'Auran épaulera le Pays du Vignoble Nantais dans la mise en œuvre de ces ateliers. 3 thématiques seront mises au débat : Capacités d'accueil, habitat et mobilité de demain // Ressources énergétiques environnementales // Évolutions des modèles économiques. L'Auran apportera son regard expert sur la situation du Vignoble et plus globalement de la Loire-Atlantique. Elle apportera également un soutien technique à l'animation de ces ateliers, aux côtés des équipes du Pays du Vignoble.

Cheffe de projet

Marion PRETESEILLE

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Programme d'action du SCoT : dans le prolongement de la révision du SCoT, le Pays du Vignoble Nantais souhaite engager l'élaboration d'un programme d'action. Il s'agit d'un programme qui vise à faciliter l'appropriation du document et à en accompagner la mise en œuvre. Partie intégrante du SCoT, la production d'un tel document est rendue possible depuis la publication des ordonnances de modernisation des SCoT en juin 2020. Dans ce cadre, l'Agence participera aux travaux du Pays pour organiser la mise en œuvre de ce projet à partir du deuxième semestre 2023.

Cheffe de projet

Alice FOUQUET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En 2023, l'Auran accompagnera la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres dans le cadre de 4 missions distinctes.

Sur le volet Habitat, la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a conduit le bilan final de son second Programme Local pour l'Habitat (PLH) fin 2022. Elle engage la révision de ce document dont le caractère stratégique est aujourd'hui renforcé par un contexte de forte dynamique démographique et une exigence de sobriété foncière. Dans ce cadre, la Communauté de communes sollicite un appui de l'Auran sur deux blocs thématiques spécifiques : l'analyse du marché immobilier et le volet foncier (en lien notamment avec les enjeux de maîtrise de l'artificialisation des sols et du ZAN). La Communauté de communes a également souhaité associer l'Auran à l'ensemble des étapes clés de l'élaboration du PLH, afin de bénéficier de son expertise territoriale sur les questions d'habitat.

Enfin, sur la thématique du projet urbain, dans la continuité de l'approbation de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres souhaite développer une ingénierie urbaine pour la mise en œuvre et le suivi des projets stratégiques pour leur territoire. Il s'agit bien de dépasser la simple logique réglementaire pour s'inscrire dans une démarche de mise en mouvement de son territoire. Pour atteindre cet objectif, la Communauté de communes a sollicité l'Auran pour les accompagner dans cette démarche.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Suivi de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat : l'Auran participera activement aux instances techniques et politiques du PLH, apportant ainsi son expertise territoriale et thématique aux moments clés de son élaboration. Un éclairage particulier sera apporté aux dynamiques démographiques et aux besoins en logements estimés dans le cadre de la révision du SCoT du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

Cheffe de projet

Céline GORIAUX

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Analyse du marché immobilier : ce volet se déclinera dans chacune des grandes étapes d'élaboration du PLH. Afin d'alimenter le diagnostic, l'Auran produira une note d'analyse du marché immobilier : présentation des dynamiques et caractéristiques du marché immobilier intercommunal par segment (accession libre, accession aidée, locatif privé) et par commune, mise en perspective avec les dynamiques des territoires voisins. Dans un second temps, lors de la séquence des orientations stratégiques, l'Auran proposera des objectifs de production territorialisés pour une offre de logements intermédiaires, locatifs et en accession aidée. Seront également présentées des pistes d'action pour leur réalisation.

Cheffe de projet

Céline GORIAUX

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Volet foncier du PLH : la déclinaison foncière de la politique de l'habitat mise en œuvre dans le cadre des PLH occupe dorénavant une place centrale. Si les décrets découlant de la loi Climat et Résilience d'août 2021 ne sont pas encore publiés, nul doute que les volets fonciers des PLH se devront d'être significativement renforcés. L'Auran mobilisera les données en sa possession ainsi que celles produites par l'intercommunalité lors de l'élaboration de son PLUi. Croisées et retravaillées en lien avec les communes, l'intercommunalité et les différents partenaires impliqués, l'Auran travaillera ainsi à préciser et faciliter la déclinaison opérationnelle du prochain PLH.

Cheffe de projet

Céline GORIAUX

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Stratégie urbaine et accompagnement à la mise en route des projets urbains sur la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres : en 2023, l'Auran poursuivra la stratégie de développement des projets urbains stratégiques des différentes communes d'Erdre et Gesvres. Cet accompagnement se traduira au travers de différentes missions, dont la définition d'une feuille de route pour aider les élus à guider leurs projets. Enfin, des études de faisabilité urbaine sur des secteurs spécifiques pourront être réalisées afin de tester leur potentiel et ainsi affirmer ou enrichir la stratégie de développement de l'intercommunalité. Cette assistance s'inscrira pleinement dans une volonté de soutien et d'appui à la Communauté de communes au service et au bénéfice de l'ensemble de communes de cet EPCI et de mobiliser les savoir-faire de l'Agence notamment dans le cadre de l'AMI Coeur de Bourg du département ou de la démarche Petite Ville de Demain de l'État. Il s'agira de renforcer la mise en œuvre de la stratégie territoriale. Cet accompagnement de l'Auran sera transposé aux autres territoires adhérents et des cycles de présentations dans les instances de l'Auran permettront de partager les outils, les méthodes développées ainsi que les leviers de réussite.

Cheffe de projet

Élisa COLAS

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Accompagnement de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En 2023, l'Auran accompagnera la Communauté de communes du Pays d'Ancenis dans le cadre de 3 missions distinctes. Sur le volet Planification territoriale, l'intercommunalité est engagée dans la révision de son PLH et de son SCoT qui doit répondre aux enjeux d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années et aux objectifs de maîtrise de l'artificialisation des sols tel que l'impose dorénavant la loi Climat et Résilience. Le PLH doit lui plus particulièrement répondre aux besoins en matière de logements pour les 6 ans à venir. Sur le volet Mobilité, l'intercommunalité a décidé de se lancer en 2022 dans la réalisation d'un Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) en lien avec l'Agence. Cette démarche de planification de l'action en matière de mobilité, dont le cadre juridique est limité par rapport à un PDM, permet une plus grande souplesse et adaptabilité dans sa déclinaison. Sur le volet Économie, l'intercommunalité est chargée d'établir un inventaire des zones d'activité sur lequel elle exerce sa compétence en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activité économique. L'ensemble de ces demandes stratégiques participeront au recollement et à la précision des stratégies territoriales de plus grandes échelles (Département de Loire-Atlantique, SRADDET, SCoT, Intercommunalité...).

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Appui aux démarches de planification territoriale : l'Auran apportera son soutien par la mobilisation de données d'observation locale et actualisée en matière d'analyse des marchés de l'habitat mais aussi en déployant sur le territoire une analyse des consommations foncières. Celle-ci devra permettre de prendre en compte la dynamique de consommation observée depuis 10 ans et de décliner, dans le projet stratégique d'aménagement du territoire, l'objectif de modération de son futur SCoT.

Chef de projet

Paul FRANÇOIS

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis : en 2023, l'Agence poursuivra l'accompagnement engagé en 2022 de l'intercommunalité dans l'animation et la réalisation de la démarche de PDMS. Au-delà de la production d'une stratégie et d'objectifs ainsi que d'un plan d'actions pour y parvenir, la démarche a également pour but de permettre une concertation large des acteurs du territoire afin de proposer la vision la plus partagée possible. Enfin, cette démarche permettra d'alimenter le Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) piloté par la Région.

Chef de projet

Vincent CAILLARD

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Inventaire des zones d'activités économiques : en coordination avec les équipes de l'intercommunalité, l'Auran participera à la mise en place de cet inventaire qui doit contenir une analyse parcellaire des zones d'activités, l'identification des occupants et un taux de vacance de la zone d'activité.

Chef de projet

Philippe FROCRAIN

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement de Pays de Blain Communauté

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En 2023, l'Auran accompagnera Pays de Blain Communauté dans le cadre de 2 missions distinctes.

Sur la thématique de l'artificialisation des sols, le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire et le Pays de Blain ont candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME « Trajectoires et déclinaison opérationnelle du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) » (introduit par loi Climat et Résilience adoptée en août 2021), dont ils ont été désignés lauréats en avril 2022. L'objectif est d'inscrire une déclinaison opérationnelle du ZAN, tenant compte des enjeux du territoire, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie foncière.

Sur le volet Habitat, le Pays de Blain, territoire périurbain et rural au développement important lié à ses aménités et à la dynamique globale de l'aire urbaine de Nantes, est concernée par nombre d'enjeux sociodémographiques, économiques et environnementaux. Son positionnement à l'interface de la métropole Nantes Saint-Nazaire et du nord du département de Loire-Atlantique inscrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) dans un contexte de fort dialogue interterritorial. Dès le lancement de cette procédure en 2019, le Pays de Blain a souhaité faire appel à l'Auran, qui poursuivra ainsi son accompagnement de la collectivité tout au long de l'année 2023.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Potentiels et modalités de renaturation à l'échelle du Pays de Blain : en appui des collectivités partenaires, l'Auran évaluera les besoins en foncier liés aux dynamiques de population et d'emplois et identifiera les potentiels croisés de gisements constructibles et de renaturation en mobilisant les outils développés par l'Agence (cadastre vert, outils fonciers...). L'objectif est de pouvoir ensuite quantifier et qualifier les potentiels identifiés au regard du contexte local. Sur la base de ce travail, l'Auran proposera différents scénarios pour la mise en œuvre d'une trajectoire ZAN à l'échelle du territoire. Il s'agira de pouvoir très concrètement contribuer à l'écriture d'une stratégie foncière renouvelée en lien avec la trajectoire fixée et les modalités d'intervention retenues par les élus.

Ces travaux menés à titre expérimental à l'échelle du Pays de Blain, seront partagés ensuite à l'échelle des intercommunalités du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, et contribueront notamment à mettre en débat la trajectoire ZAN d'un futur Schéma de Cohérence territoriale (SCoT).

Cheffe de projet

Enora VACHER

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Mise à jour du diagnostic du PLUiH : en vue de l'arrêt du document prévu au cours de l'année 2023, l'Auran réalisera l'actualisation de certains volets du diagnostic territorial, en complément des travaux réalisés par le bureau d'études qui accompagne également la collectivité sur ce dossier. Il s'agira pour l'Agence de mettre à jour des éléments d'analyse sur les thématiques qu'elle avait alimentées lors de l'écriture du diagnostic (organisation territoriale, dynamique démographique et économique...). Une actualisation du bilan de la consommation foncière passée sera également réalisée, sur la base des méthodologies développées par l'Auran.

Chef de projet

Paul FRANCOIS

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement de la Communauté de communes Sèvre et Loire

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Auran accompagnera en 2023 la Communauté de communes Sèvre et Loire dans le cadre de l'élaboration de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT) en faveur d'une alimentation saine, durable et de proximité et déploiera un volet sur la renaturation des sols dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME « Trajectoires et déclinaison opérationnelle du ZAN ». L'objectif est de définir une stratégie foncière en appui de l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) intégrant dès à présent une approche renouvelée des enjeux fonciers.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Contribution à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT) : après avoir accompagné la Communauté de communes Sèvre et Loire dans la réflexion autour du lancement d'une démarche de PAT sur son territoire et sur la production d'éléments contributifs au diagnostic du territoire, il s'agira pour l'Auran en 2023 d'animer des ateliers de travail thématiques réunissant les élus de la Communauté de communes et les parties prenantes du territoire. L'objectif est de pouvoir identifier les pistes d'actions concrètes pour le développement des circuits de proximité et la valorisation des productions locales de qualité en vue d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre d'un PAT.

Chef de projet

Pascal VIVIEN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Potentiels et modalités de renaturation à l'échelle de la Communauté de communes Sèvre et Loire : en appui des équipes mobilisées par la Communauté de communes Sèvre et Loire sur le volet gisements fonciers et l'élaboration du PLUi, l'Auran quantifiera et qualifiera les potentiels de renaturation à l'échelle de l'ensemble des communes du territoire. Il s'agira ensuite, sur la base de ces potentiels, de définir les critères de priorisation des sites à enjeux et les modalités possibles d'intervention pour réaliser des actions concrètes de renaturation.

En complément, des zooms seront effectués par l'Auran sur 3 sites à enjeux pour évaluer la faisabilité opérationnelle de réalisation des opérations de renaturation. L'objectif est de questionner ainsi la place et le rôle de la collectivité dans la mise en œuvre des actions retenues dans la stratégie foncière, ainsi que les modes de faire et les parties prenantes à mobiliser.

Cheffe de projet

Enora VACHER

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Accompagnement à l'élaboration du Projet alimentaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Clisson Sèvre et Maine Agglo souhaite engager une démarche de mobilisation des acteurs du territoire autour de l'alimentation. L'objectif est de constituer une feuille de route valorisant les initiatives et actions engagées par les acteurs et s'inscrivant dans les enjeux structurants pour le territoire.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Appui à l'élaboration du Projet alimentaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo : en 2023, il s'agira pour l'Auran d'accompagner Clisson Sèvre et Maine Agglo dans la mise en place et l'élaboration d'une démarche de Projet alimentaire. Ce travail s'appuiera sur l'élaboration d'un diagnostic en mobilisant les données et connaissances locales issues de l'Observatoire de l'alimentation durable de l'Auran et en mobilisant des données complémentaires détenues par les différentes parties prenantes (production, transformation, distribution...).

Dans un second temps, il s'agira de prioriser les champs d'action au travers de l'organisation d'ateliers de travail avec les services et les élus de Clisson Sèvre et Maine Agglo, puis, au travers de séminaires de travail élargis, de rechercher l'implication des acteurs du territoire (habitants, associations, entreprises, collectivités...) aux côtés de la collectivité pour valoriser la production et la consommation locale.

Chef de projet

Pascal VIVIEN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Suivi de la politique habitat de la Communauté de communes Sud Estuaire

RÉCAPITULATIF DU PROJET

La Communauté de communes Sud Estuaire dispose d'un Programme Local de l'Habitat 2015-2021 (PLH) approuvé en décembre 2015 et d'un Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement social et d'Information du Demandeur 2016-2021 (PPGD) approuvé en décembre 2016.

La Communauté de communes sollicite l'Auran pour l'assister dans la révision de ces documents ainsi que pour la mise en œuvre de la réforme des attributions de logements sociaux. En ce sens, l'Auran, en plus d'un appui technique, a accompagné la Communauté de communes dans la mise au point de son calendrier de révision du PLH et du PPGD, dans un contexte législatif en cours d'évolution (loi 3Ds).

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Appui au suivi du PLH de la Communauté de communes Sud Estuaire : en 2023, l'Agence participera aux travaux engagés pour la mise en œuvre de la réforme des attributions de logements locatifs sociaux. Elle apportera également conseils et appui à la Communauté de communes dans les démarches qu'elle engagera dans la perspective de son prochain PLH, en fonction de ses besoins et des thématiques d'expertise de l'Agence (dynamique démographique et besoins en logements, marchés immobilier, stratégie foncière etc.).

Cheffe de projet

Raïane BAS

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement la politique Habitat de Grand Lieu Communauté

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Territoire dynamique dans la première couronne de la métropole nantaise, Grand Lieu Communauté dispose d'un Programme Local de l'Habitat 2017-2023 (PLH). En 2018, l'intercommunalité a sollicité l'Auran pour l'accompagner dans le suivi de sa politique habitat grâce à la mise en place de tableaux de bord et l'apport de réflexions stratégiques pour son bilan à mi-parcours présenté en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H) fin 2020.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Suivi de la politique habitat de Grand Lieu Communauté : l'année 2023 constitue la dernière année du Programme Local de l'Habitat de Grand Lieu Communauté. Dans cette perspective, l'Agence assistera la Communauté de communes dans la réalisation du bilan final de son PLH. L'Auran apportera les données des observatoires utiles à la mise à jour du tableau de bord : ventes et prix immobiliers, financement immobilier, demandes en logements, capacités financières des ménages, projections démographiques, besoins en logements et artificialisation. Elle accompagnera également Grand Lieu Communauté dans l'élaboration du volet foncier de son futur PLH.

Cheffe de projet

Marion ROBRIQUET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement de Pornic Agglo Pays de Retz

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En 2023, l'Auran accompagnera Pornic Agglo Pays de Retz dans le cadre de 3 missions distinctes.

En matière de planification territoriale, si les communes de Pornic Agglo Pays de Retz, n'ont pas souhaité, en 2020, transférer la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'agglomération, les élus veulent néanmoins anticiper et réfléchir à un éventuel transfert de la compétence d'ici 2026.

Dans la perspective de cette échéance, et pour les aider à se projeter sur ce qu'elle pourrait impliquer, les élus ont souhaité mettre en place une démarche intercommunale en dehors de toute procédure réglementaire. La révision du SCoT du Pays de Retz est une opportunité pour travailler à l'échelle de l'intercommunalité sur plusieurs sujets d'urbanisme. Dès lors, ce travail doit permettre aux élus d'apprécier la pertinence de travailler sur des orientations et des actions coordonnées au niveau de l'agglomération. Cela se traduira par la formalisation d'une stratégie de type « Pré-PADD » reflétant les ambitions partagées en matière de planification territoriale. Par ailleurs, l'Auran accompagnera également l'agglomération dans la définition des grandes lignes de la gouvernance souhaitées dans le cadre d'un éventuel transfert de compétences.

Sur la thématique Mobilité, Pornic Agglo Pays de Retz a fait appel à l'Agence pour l'accompagner dans l'élaboration de son Plan De Mobilité (PDM) approuvé en 2022. Cette démarche a permis au territoire de planifier concrètement son action en matière de déplacements de biens et de personnes dans les années à venir (création de nouvelles infrastructures, mise en place de services de mobilité, réglementation des vitesses de circulation, politique de stationnement, offre de transport en commun, aménagement du territoire...). Le plan d'actions du PDM est ainsi constitué de 30 fiches actions traitant de différents pans de la mobilité. La fiche action n°13 concerne l'étude de la mise en place de nouvelles offres et services de mobilité (transport régulier, covoiturage spontané, autopartage), en évaluant finement l'impact d'une potentielle instauration du Versement Mobilité. Sur 2023, l'Agence va accompagner Pornic Agglo Pays de Retz dans cette analyse qui a pris la forme d'un schéma des transports collectifs et partagés et qui a été lancé dès 2022.

Enfin, sur le volet Projet urbain, Pornic Agglo Pays de Retz encourage et accompagne les communes, dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), à se doter d'une stratégie foncière de long terme à vocation d'habitat. Cette stratégie foncière doit permettre notamment d'accompagner la production de logements sociaux sur ce territoire. En continuité de cette première vision stratégique, il s'agit pour Pornic Agglo Pays de Retz de bien évaluer et appréhender la faisabilité technique pour l'acquisition des fonciers repérés dans le cadre de son Programme d'Actions Foncières (PAF).

Ainsi, l'Auran propose aux communes de disposer d'un outil qui détermine le potentiel de constructibilité des fonciers prioritaires de son territoire. L'Agence a proposé un accompagnement afin de permettre à Pornic Agglo Pays de Retz et aux communes de ce territoire de prioriser leurs actions dans une volonté de phaser et planifier une mise en opérationnalité des projets.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Animation du Conseil d'aménagement : le début de l'année 2023 sera dédié à la finalisation des ateliers du Conseil d'aménagement relatifs à la révision du SCoT du Pays de Retz. L'Auran accompagnera donc l'agglomération de Pornic dans la formalisation de ces retours stratégiques auprès du Pays. Ensuite, l'Auran construira et animera des ateliers et temps de travail afin d'aider les élus à définir le positionnement de l'agglomération sur la prise de compétence PLUi : Pourquoi et à quelles conditions est-ce pertinent de déléguer la compétence ? Cela sera capitalisé par la transmission d'un livrable synthétique sur les opportunités ou les points de vigilance d'une prise de compétence PLUi par l'agglomération, ainsi que les grandes lignes d'un schéma de gouvernance.

Cheffe de projet

Alice FOUQUET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Schéma des transports collectifs et partagés de Pornic Agglo Pays de Retz : l'Auran assistera l'intercommunalité dans l'animation et la réalisation du schéma des transports collectifs et partagés de Pornic Agglo Pays de Retz qui permettra notamment de simuler l'impact financier de la mise en place du Versement Mobilité pour le territoire, de structurer l'action mobilité de l'Agglo en terme de transport collectif et partagé selon sa mise en place ou non, et enfin de préfigurer le « bouquet » d'offres et services de mobilité de l'Agglo.

Chef de projet

Vincent CAILLARD

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Stratégie urbaine sur les fonciers prioritaires dans le cadre du Programme d'Actions Foncières de Pornic Agglo Pays de Retz :

en appui d'un premier travail réalisé par les services de Pornic Agglo Pays de Retz, qui a permis d'identifier les gisements fonciers, l'Auran proposera une méthodologie pour réaliser une étude de faisabilité urbaine sur les fonciers demandés, nombre de logements envisagés et leurs typologies, modalités de la gestion du stationnement, volumétrie permettant de juger l'insertion des constructions projetées dans l'environnement existant) et d'affirmer ou modifier la stratégie urbaine de l'agglomération et de sa déclinaison communale.

Ces faisabilités urbaines intégreront les enjeux urbains, paysagers et environnementaux pour fiabiliser les potentiels du foncier à recevoir la programmation de logements proposée. Elles s'intégreront plus largement dans la stratégie foncière portée par l'agglomération sur les différentes communes et alimenteront les différents documents de planification (SCoT, PLUi, PLH, PDM...). La stratégie développée permettra également le dialogue avec les différents partenaires tels qu'établissements fonciers et aménageurs publics. Ces travaux développés par l'Auran sont capitalisés et transformés en guides permettant d'être transposés à l'ensemble des territoires adhérents et pourront s'inscrire dans l'ensemble des démarches de planification urbaine portées par l'Agence (révision du SCoT du PETR, observatoires de l'habitat à l'échelle du département, réflexions en cours sur les trajectoires ZAN).

Cheffe de projet

Flavie LESCLIEUX

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Accompagnement de la Communauté de communes de Nozay

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En 2023, l'Auran accompagnera la Communauté de communes de Nozay dans le cadre 2 missions distinctes.

Sur la thématique Planification territoriale, l'Agence se tiendra aux côtés de l'intercommunalité dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) prescrit le 22 mai 2019. Ce territoire, non couvert par un SCoT, devra respecter certaines dispositions réglementaires spécifiques dues à cette particularité.

En matière d'Energie, le Pays de Nozay, labellisé «Cit'ergie» en 2020 pour son engagement dans la transition écologique, a sollicité l'Auran pour approfondir les travaux et réflexions engagés sur la réduction des consommations énergétiques et la production d'énergies renouvelables.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Appui à la démarche PLUi de la Communauté de communes de Nozay : en 2023, l'Auran se tiendra à disposition de la Communauté de communes de Nozay, en tant qu'appui technique sur l'ensemble du processus d'élaboration du PLUi et en particulier sur la réalisation de la phase réglementaire. Dans ce cadre et aux côtés de la maîtrise d'ouvrage intercommunale, elle produira et transmettra notamment les éléments nécessaires à l'analyse du territoire et participera au suivi de la construction du PLUi.

Cheffe de projet

Alice FOUQUET

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Appui à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie énergétique du Pays de Nozay : en 2023, il s'agira pour l'Auran d'approfondir la connaissance fine des consommations énergétiques du territoire en s'appuyant sur les données traitées et analysées dans le cadre de l'Observatoire Partenarial de la Transition énergétique.

Dans un second temps, il s'agira d'identifier les pistes d'actions afin de s'engager au mieux sur les questions énergétiques (réduction des consommations, structuration de filières de production d'énergie durable, accompagnement des habitants dans l'évolution des pratiques...). Ce travail permettra également de rechercher l'implication des acteurs du territoire (habitants, associations, entreprises, collectivités...) aux côtés de la collectivité.

Ces travaux développés par l'Auran pourront faire l'objet d'une transposition à d'autres territoires.

Chef de projet

Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Maitrise de l'artificialisation des sols & trajectoire ZAN

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Promulguée au journal officiel du 22 août 2021, la loi portant « lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets » (dite « loi Climat et Résilience »), constitue une étape nouvelle de la lutte contre l'artificialisation des sols. Pour autant, le passage des intentions aux inflexions concrètes et opérationnelles qu'elle appelle reste encore à préciser sur de nombreux points.

Consciente de la difficulté et de l'importance de la maitrise de l'artificialisation des sols dans un territoire aussi dynamique que la Loire-Atlantique, l'Auran reste très engagée sur cette problématique pour accompagner tous ses adhérents sur cette nouvelle trajectoire. Déclinés sur de multiples volets complémentaires, les travaux de l'Auran doivent désormais s'attaquer à une question essentielle : celle de la déclinaison locale d'une trajectoire de maitrise de l'artificialisation des sols.

Y parvenir nécessitera une vision prospective fine des évolutions démographiques à venir mais aussi de tenir compte de bien d'autres paramètres, tel que le niveau d'effort de réduction de la consommation dans lequel chaque territoire est déjà engagé depuis plusieurs années.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Conférence régionale des SCoT - Territorialisation SRADDET :

renforcée par les dispositions de la loi Climat et Résilience, la Conférence Régionale des SCoT a permis d'animer plusieurs temps d'échanges, de débats et de coordination entre les 36 SCoT des Pays de la Loire. Avec l'appui des autres agences d'urbanisme en région, l'Auran a alimenté les travaux de la conférence régionale des SCoT. Ce travail a permis d'alimenter en octobre 2022 une contribution faisant la synthèse des échanges et listant des points de vigilance et d'enjeux essentiels à prendre en compte dans le processus régional de territorialisation. Ce dialogue régional se poursuivra tout au long de l'année 2023 et irriguera les travaux que chaque SCoT devra prolonger et préciser en son sein. Une démarche dans laquelle l'Auran continuera de s'engager pour accompagner la Région dans le cadre de la révision du SRADDET permettant de poser les premières pierres d'une territorialisation du « zéro artificialisation nette » en Pays de la Loire, mais aussi auprès de tous les SCoT auprès desquels l'Agence se mobilise.

Dynamiques de consommation foncière - Suivi ZAN de la période 2021-2031 :

la loi Climat et Résilience a défini une période de référence couvrant la période 2011-2021. Pour atteindre l'objectif national de réduction de -50 % de consommation foncière pour la décennie 2021-2031, il appartient à chaque territoire de préciser et suivre sa trajectoire de maîtrise foncière. Forte de son expérience en matière d'observation foncière, et en lien étroit avec l'État, l'ADDRN et le Conseil Départemental, l'Auran travaille à la mise en place d'un observatoire local foncier partenarial à l'échelle de la Loire-Atlantique. Pour la première période décennale de mise en œuvre du ZAN, il s'agit de mettre à disposition de ses adhérents un outil permettant de prendre efficacement le virage du « zéro artificialisation nette » en analysant et cartographiant précisément sa trajectoire locale de maîtrise des consommations foncières. Ce dispositif local doit permettre de dépasser les limites techniques majeures de l'outil de base mis à disposition à l'échelle nationale, tout en permettant la mise en place d'un dialogue local transparent sur les modalités opérationnelles de coordination et de suivi de la trajectoire ZAN locale.

Chef de projet

Hervé PATUREAU

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Grand débat organisé par Nantes Métropole sur la Fabrique de la ville

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Nantes Métropole souhaite organiser en 2023 un Grand Débat citoyen sur la Fabrique de la ville pour mettre en débat les enjeux de citoyenneté, d'écologie, de résilience, d'égalité... et identifier les pouvoirs d'agir et de renouveler la façon de penser et de faire la ville. Dans le cadre de ce Grand Débat, l'Auran conduira notamment la production du contenu du document socle dans le but de rendre accessible à tous les enjeux actuels de l'urbanisme et livrer les angles de vue nécessaires à un débat démocratique de qualité sur la Métropole et ses communes et sur les territoires inscrits dans l'aire d'attraction nantaise.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Document socle du Grand Débat : la production du document socle s'appuiera sur les éléments de connaissance travaillés au quotidien par l'Auran dans ses différentes études et publications mobilisant ainsi l'ensemble de ses observatoires. L'objectif est de livrer une vision synthétique des enjeux de la métropole nantaise, de ses dynamiques, de ses spécificités et des grands documents cadres qui guident les politiques publiques structurantes.

Il s'agira par ailleurs de donner à voir le champ de questionnements qui traverse le monde de l'urbanisme en matière de durabilité et de soutenabilité des process de transformations urbaines face aux enjeux d'adaptation au changement climatique, de sobriété énergétique, d'accès au logement pour tous, de partage de l'espace public...

Il s'agira enfin, au travers d'une mise en récit des perspectives d'action possibles, de présenter de manière didactique les pratiques et les outils de l'urbanisme en matière d'intervention foncière, de montage de projets, de réglementations... et donner ainsi à voir les mécanismes qui soutendent la Fabrique de la ville.

Chef de projet

Romain SIEGFRIED

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Suivi du Programme Local de l'Habitat 3 de Nantes Métropole

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Nantes Métropole a engagé la mise en œuvre du programme d'actions de son troisième Programme Local de l'Habitat (PLH) dès 2018, avec de premières réalisations en 2019 : création d'un organisme de foncier solidaire, travaux sur l'encadrement de la vente de logements sociaux, nouveau dispositif d'aide à la rénovation énergétique du parc social, etc. L'Auran appuie la Métropole dans la mise en place des outils d'observation de l'habitat, indispensable au suivi de ce 3^{ème} PLH. Cet accompagnement se poursuivra tout au long de la vie de ce PLH. Il s'est notamment traduit depuis 2019 par la création d'un observatoire des copropriétés ainsi que par la livraison de tableaux de bord du PLH.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Actualisation des tableaux de bord du Programme Local de l'Habitat : depuis 2019, l'Auran a pour mission d'accompagner la Métropole dans le suivi de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) à travers notamment l'édition annuelle de tableaux de bord. Ces derniers, construits à l'échelle des quartiers de Nantes, des communes et de la Métropole, permettent de suivre les évolutions sociodémographiques et résidentielles de chaque territoire et de suivre la production de logements au regard des objectifs du PLH. Comme chaque année, une actualisation de ces tableaux de bord aura lieu en 2023.

Cheffe de projet

Raïane BAS

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Observatoire du Programme Local de l'Habitat : cet observatoire est piloté par la Direction Habitat en lien étroit avec l'Auran dans le cadre de la mise en œuvre du PLH (Orientation V). Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, d'évaluation et d'alerte auprès des élus, des services de Nantes Métropole et des différents acteurs de l'habitat. Il s'appuiera pour cela sur un socle d'indicateurs pertinents nécessaires au suivi du PLH, ou à l'analyse des évolutions réglementaires et territoriales intervenues depuis l'approbation du PLH (population, logement, emploi, précarité, foncier...), susceptibles de questionner les choix effectués et d'infléchir certaines actions.

Cheffe de projet

Céline GORIAUX

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Outil de suivi des copropriétés de Nantes Métropole - Quid Copro : Quid Copro poursuit trois grands objectifs : disposer d'un outil de veille et d'alerte permettant de prévenir et traiter les situations d'habitat indigne et/ou dégradé, disposer d'un outil complet de partage d'information entre professionnels, s'appuyer sur des données croisées permettant la diffusion régulière d'une information fiable auprès des élus métropolitains et des professionnels du secteur.

L'actualisation et l'enrichissement de Quid Copro s'appuie sur une animation conjointe de la Direction Habitat de Nantes Métropole et de l'Auran auprès des acteurs locaux de l'habitat concernés (Syndics, notaires, Cina, DREAL, ...).

En 2023, pour sa 5^{ème} année de fonctionnement, il s'agira plus particulièrement d'intégrer les nouvelles données relatives à la performance énergétique des copropriétés. Ainsi, la prise en compte renforcée des enjeux de rénovation énergétique permettra de consolider la vocation initiale de cet outil : disposer d'une information fiable et précise permettant de construire une stratégie pertinente et coordonnée de l'intervention publique auprès des copropriétés.

Cheffe de projet

Céline GORIAUX

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Évaluation de la politique publique de mobilité de Nantes Métropole

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Auran accompagne la métropole nantaise dans l'évaluation continue de sa politique publique de mobilité. Il s'agit ainsi de produire des analyses afin de mesurer l'efficacité de différentes mesures de mobilité mises en place par la métropole nantaise. Pour 2023, Nantes Métropole a fait appel à l'Agence pour faire le point d'étape de 2023 du bilan du Plan de Déplacements Urbains, analyser le Baromètre Mobilités 2022, poursuivre le suivi territorialisé de la performance cyclable engagé en 2021, évaluer les impacts de la mise en place de la gratuité des transports urbains le week-end (en avril 2021), ou encore pour actualiser l'analyse des accès automobiles aux aires piétonnes du cœur de Nantes.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Suivi du Plan de Déplacements Urbains de Nantes Métropole : l'évaluation du Plan de Déplacements Urbains (PDU) constitue une obligation réglementaire à mettre en œuvre tous les 5 ans. Nantes Métropole, ayant adopté son PDU en 2018, doit donc prévoir une évaluation à mi-parcours d'ici à 2024, précédant une évaluation globale à échéance 2027. Dans la continuité de la démarche réalisée en 2022, l'Auran poursuivra son accompagnement auprès de la Métropole en perspective de cette évaluation du PDU à mi-parcours. Un nouveau bilan synthétique sera donc réalisé et partagé avec les élus et le Comité des Partenaires, permettant de suivre le PDU sur différents grands indicateurs permettant d'identifier les tendances quant à l'atteinte des objectifs portés par la métropole nantaise.

Exploitation du Baromètre Mobilités 2022 : l'Auran analysera en 2023 le second baromètre Mobilités réalisé au dernier trimestre 2022 (après celui de 2020). Il s'agira d'identifier les principaux enseignements de cette enquête sur les pratiques de mobilité des habitants de la Métropole. De plus, souhaitant dépasser une approche quantitative de la mobilité axée sur les parts modales, Nantes Métropole souhaite investiguer les leviers susceptibles d'impulser de manière durable des changements de comportement de mobilité. Elle a donc confié à l'Auran, en complément de l'analyse du Baromètre Mobilités 2022, la réalisation d'un travail de benchmark sur cette question des leviers du changement de comportement.

Objectivation de la performance de la politique cyclable de Nantes Métropole : en 2021, Nantes Métropole avait sollicité l'Auran pour la production d'indicateurs territorialisés de la performance de sa politique cyclable, croisant notamment demande des usagers et investissements consentis. Les travaux engagés en 2021 et 2022 concernant ces indicateurs seront poursuivis en 2023. Il s'agira ainsi d'actualiser et d'affiner les indicateurs mis en place (densité d'aménagement cyclable, accessibilité cyclable, densité de stationnement cyclable, évolution de la demande de mobilité, investissements consentis ...)

Évaluation des impacts de la mise en place de la gratuité du réseau de transport urbain de la métropole nantaise (TAN) : depuis le 24 avril 2021, le réseau de transport en commun de la métropole nantaise (réseau TAN) est gratuit les week-ends. Nantes Métropole a sollicité l'Agence pour évaluer la mise en place de cette gratuité dont le but était d'encourager à l'usage des transports en commun. L'ensemble des données existantes seront ainsi analysées pour objectiver l'évolution de la fréquentation du réseau, et il sera également étudié l'impact de cette mesure sur l'attractivité des commerces du centre-ville de Nantes. D'éventuelles nouvelles données pourront être recherchées et consolidées pour le bien de ce travail.

Actualisation de l'analyse des accès automobiles aux aires piétonnes via le traitement des données des badges : en 2019, l'Agence avait réalisé pour Nantes Métropole une analyse des accès aux aires piétonnes (portrait des pratiques via les badges) afin notamment d'estimer l'impact de l'évolution de la réglementation de la livraison dans le centre-ville de Nantes. Il s'agira d'actualiser ce travail en 2023 et de mesurer les effets concrets de la nouvelle réglementation.

Évaluation de la performance du réseau transport urbain de la métropole nantaise : en 2019, un travail itératif avait été réalisé entre l'Auran, la Semitan et les services de Nantes Métropole pour analyser la performance de l'ensemble du réseau actuel de bus urbains de la métropole nantaise (réseau Tan), sur la base notamment des données SAE (Systèmes d'Aide à l'Exploitation). Il avait ainsi été analysé pour les différentes lignes du réseau, et sur les différents tronçons du réseau, les kilomètres parcourus, les fréquentations, les vitesses commerciales, et les « temps perdus ». Ce travail pourra être reconduit et complété avec d'autres études ou enquêtes, afin de pérenniser une méthode d'analyse de la performance du réseau TC et d'objectiver son évolution dans le temps.

Chef de projet

Vincent CAILLARD

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Élaboration de la stratégie de Nantes Métropole en matière de mobilité

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Auran accompagne Nantes Métropole dans ses réflexions quant à la stratégie de mobilité tous modes de transport confondus. Il s'agit de penser la politique publique de mobilité sur le temps long en essayant d'intégrer l'ensemble des enjeux d'aujourd'hui et de demain : enjeu climatique, enjeu démographique, enjeu énergétique des ressources, enjeu sanitaire ...

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Préfiguration du réseau de Transport en Commun de la métropole nantaise à l'horizon 2050 : Nantes Métropole a approuvé en décembre 2018 son Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2018-2027 perspectives 2030, document de planification qui donne une vision du système global de mobilité sur la Métropole dans les 10 années à venir. Le PDU a notamment permis d'identifier la réalisation de différents documents programmatiques opérationnels ayant pour but de planifier concrètement les aménagements à réaliser dans une échéance de court-moyen terme, et d'en définir leurs coûts : Schéma Stratégique des Transports Collectifs 2035, Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables... Plus largement, il apparaît pertinent d'apporter des éléments de réflexion pour organiser un modèle sur le plus long terme (horizon 2050), en questionnant certaines dynamiques actuelles comme l'évolution démographique du territoire, le réchauffement climatique, ou encore les effets de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur les pratiques de mobilité des habitants. En 2023, l'Agence accompagnera Nantes Métropole dans la préfiguration du réseau de transport en commun urbain à l'horizon 2050. Un travail de benchmark sur les différents aménagements réalisés pour favoriser l'intermodalité sera en parallèle réalisé (Pôle d'Échange Multimodal ...).

Actualisation de la hiérarchisation du réseau routier de la métropole nantaise : le PDU 2010-2015 perspectives 2030 de Nantes Métropole avait permis de définir une hiérarchisation du réseau de voirie sur le territoire métropolitain basée sur des voies magistrales, des voies principales de catégorie A (intérêt d'agglomération), des voies principales de catégorie B (intérêt local), et des voies de desserte. Cette hiérarchisation n'avait pas été remise en cause lors de l'élaboration du PDU 2018-2027 perspectives 2030. En 2023, l'Agence accompagnera Nantes Métropole dans l'actualisation de cette hiérarchisation des voies. Au-delà de la simple catégorisation des voiries de la Métropole, il s'agit de poser la question des différentes fonctions supportées par ces différents axes, et de penser leur aménagement sur le temps long. Cette hiérarchisation de la voirie sera notamment mis au regard des évolutions projetées des réseaux cyclables et de transport en commun.

Diagnostic agricole de Nantes Métropole, focus et approfondissements

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Auran et Nantes Métropole ont engagé un travail partenarial renforcé sur l'analyse des dynamiques agricoles métropolitaines. L'objectif est de suivre les dynamiques en place et d'adapter en conséquence les niveaux et moyens d'intervention de la Métropole, notamment au travers de l'élaboration d'une stratégie foncière agricole en lien avec les territoires voisins.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Focus et approfondissements du diagnostic agricole métropolitain : l'Auran a réalisé en 2022 l'analyse des diagnostics agricoles réalisés par Nantes Métropole en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Elle a conduit à identifier les grands enjeux chiffrés du territoire et à suivre l'évolution des dynamiques en place. À la suite de ce travail, il s'agira en 2023 pour l'Auran de travailler sur des approfondissements à même d'appuyer l'élaboration de la stratégie foncière agricole métropolitaine. Ces focus, réalisés à partir des données de la dernière campagne d'actualisation du diagnostic, porteront sur les sujets suivants : accès au foncier et typologie du parcellaire agricole, productions alimentaires locales et modèles agricoles en place, circuits courts et de proximité et lien avec la consommation locale, activités agricoles et valorisation agro-écologique des sols.

Analyse prospective des besoins alimentaires de Nantes Métropole : la part « d'autonomie alimentaire » de la Métropole, bien que progressant, est à conforter, et varie très fortement en fonction des différentes familles de produits. Elle est conditionnée par ailleurs par l'organisation des filières de productions agricoles, à une échelle départementale voire régionale.

Il s'agira au travers de cet exercice innovant de mettre en perspective les dynamiques agricoles avec les besoins alimentaires des habitants et d'en tirer des grands enseignements pour les politiques alimentaires locales : équilibre entre les filières agricoles, accompagnement des porteurs de projet, maintien des outils de production et de transformation...

Chef de projet

Pascal VIVIEN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Schéma Directeur de Gestion des Biodéchets Alimentaires de Nantes Métropole

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Nantes Métropole assure le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés pour le compte des 24 communes. En tant qu'autorité organisatrice de la politique de gestion des déchets, la métropole nantaise souhaite engager, avec l'Auran, l'élaboration d'un Schéma Directeur de Gestion des Biodéchets Alimentaires à même de structurer et d'accompagner les évolutions nécessaires du service public pour intégrer la collecte et la gestion des biodéchets.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Diagnostic et scénarios de déploiement : à partir d'un croisement de données urbaines (typologie de logements, nombre d'habitants...) et de données sur la production de biodéchets (ratio par ménage, ratio par type de logements...), il s'agira d'appréhender les volumes de biodéchets potentiellement générés par les ménages de la Métropole, et de spatialiser les gisements potentiels en fonction des caractéristiques territoriales.

À partir de ce travail de diagnostic, il s'agira de construire ensuite des scénarios de déploiement du service public de collecte et de traitement des déchets à la maille communale. L'objectif est de constituer in fine un outil d'aide à la décision capable d'orienter la collectivité dans les options à retenir les plus adaptées à chacune des communes et tenant compte des contraintes organisationnelles et budgétaires liées au service public de gestion des déchets.

Chef de projet

Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Transition Énergétique des Motorisations Perspectives et orientations (TEMPO) - volet gaz

RÉCAPITULATIF DU PROJET

À la suite de l'étude lancée par l'Auran en 2022 sur le développement de la mobilité électrique sur le territoire de Nantes Métropole, l'Auran poursuivra son travail sur le volet de la mobilité gaz. Cette approche intégrée (énergie, foncier, mobilité) aura pour objectif de déterminer les conditions d'intégration à moyen terme des infrastructures de déplacements et énergétiques, en les déclinant spatialement.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Élaboration d'une stratégie de développement des motorisations gaz : en s'appuyant sur les orientations fixées par le Schéma Directeur de l'Énergie (SDE) d'une part et les orientations fixées par le Plan de Déplacements Urbains (PDU) d'autre part, il s'agira de faire émerger les éléments de cadrage d'une stratégie métropolitaine de développement des motorisations gaz (bio GNV). Elles concernent notamment la mobilité longue distance liée aux transports de marchandises (routier, maritime, fluvial) et les flottes de collectivités (bus, bennes à ordures...).

Cela nécessite de travailler à l'échelle territoriale le déploiement de stations de recharges (biogaz) en lien avec le développement attendu de nouveaux usages sur le territoire et en corrélation étroite avec la capacité de production locale de gaz renouvelables.

Pour ce faire, l'Auran caractérisera les secteurs propices au déploiement de stations d'avitaillement gaz au regard de leurs typologies (public/privé, zones pavillonnaires, collectif, commerces...) et des opérateurs à mobiliser (Syndics de copropriétés, gestionnaires de réseaux, collectivités, entreprises...).

Chef de projet

Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Accès aux équipements métropolitains de la lecture publique

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Nantes Métropole souhaite actualiser l'étude sur la gestion coordonnée des services publics communaux, notamment les bibliothèques, réalisée en 2015 par l'Auran.

L'offre et la demande par commune seront analysées pour déterminer comment favoriser une politique publique de lecture de proximité. L'étude sera complétée pour y inclure les nouveaux usages, notamment en matière de ludothèques.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Situation et perspective des équipements de lecture publique : l'Auran réalisera une analyse de l'état des lieux de l'offre, de la demande, des usagers et de la gestion des bibliothèques et ludothèques dans la Métropole. Ce portrait de l'offre d'équipement métropolitain abordera cinq thématiques complémentaires : l'offre et la demande (qui fréquente les structures ?), l'accueil et les services aux publics, les collections, les actions culturelles et le fonctionnement des établissements (personnel, dépenses, inscriptions). Une mise en perspective sera réalisée afin de mesurer les évolutions observées au cours des dernières années.

Cheffe de projet

Charlotte THOMAS-MOREL

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Études de renouvellement urbain des cœurs de Ville / Nantes Métropole

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Les démarches de revitalisation, d'intensification des cœurs de ville se développent au travers d'une multitude de dispositifs à l'échelle du territoire national. Elles viennent en complément des documents de planification urbaine, qui visent à intensifier les processus de sobriété foncière et de reconquête de centralités urbaines. Les Opérations de Revitalisation des Territoires (ORT), le programme national « Petites Villes de Demain » ou encore l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Département de Loire-Atlantique (AMI 44 Cœur de Bourg) participent au financement de ces actions.

Aujourd'hui, l'Auran s'inscrit pleinement dans ces dispositifs au service des ambitions de ses adhérents. Que ce soit sur la Ville d'Indre, de Thouaré-sur-Loire, ou encore d'Orvault, l'Agence mobilise l'ensemble de ses outils et expertises au service des spécificités, des identités et des dynamiques propres à ces communes, en lien, bien entendu, avec les ambitions conjointes portées dans le cadre du projet métropolitain. Au travers de Plans-guide, de faisabilités urbaines, de requalification d'espaces publics, l'Auran retranscrit, par le dessin un récit urbain tout en intégrant les dimensions économiques, financières et techniques nécessaires demain à la mise en œuvre opérationnelle de ces projets conduites par les différentes maîtrises d'ouvrage.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Plan-guide - Cœur de ville d'Orvault : 2023 permettra de fournir l'ensemble des éléments permettant à la commune d'enclencher la mise en œuvre opérationnelle du projet. L'Agence s'attachera à rédiger un cahier de prescriptions urbaines, architecturales et paysagères afin de poser la stratégie de la qualité des futures opérations et de garantir la cohérence globale du projet de renouvellement urbain. L'Auran accompagnera également les collectivités dans le choix du/des opérateur(s) et apportera son soutien à la commune dans le suivi des projets en veillant au respect du CPAUP et des grands enjeux portés par le panel citoyen.

Cheffe de projet

Élisa COLAS

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Plan-guide sur la commune d'Indre (AMI Cœur de Bourg - Département de Loire-Atlantique) :

en 2022, l'Agence a réalisé un diagnostic stratégique sur l'ensemble de la commune (programmation économique, dynamique démographique et habitat, énergie, mobilité, paysage, ...) permettant la définition de différents secteurs de projets.

En 2023, il s'agira de décliner cette vision stratégique communale au regard des enjeux de chaque secteur. En lien avec les grandes lignes et les invariants d'un projet de territoire, l'Agence s'attachera à définir la programmation urbaine, le phasage, l'estimation financière, le(s) mode(s) opératoire(s), la stratégie foncière. Ce travail donnera lieu à un document complet regroupant l'ensemble des fiches actions sur la commune, en cohérence avec le cadre du dispositif AMI Cœur de Bourg porté par le Département de Loire-Atlantique et contribuera à enrichir les savoir-faire de l'Auran qu'elle mobilisera pour ses adhérents.

Cheffe de projet

Flavie LESCIEUX

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Stratégie architecturale et urbaine du projet sur les îlots Berlioz et Blançonnerie à Thouaré-sur-Loire (AMI Cœur de Bourg - Département de Loire-Atlantique) :

en 2023, la poursuite du travail permettra de préparer la mise en œuvre du secteur, notamment par la rédaction de différents documents pour la consultation d'opérateurs (cahier de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères, ...). L'Agence accompagnera également les services techniques et les élus de la commune dans le lancement des consultations, l'analyse des projets au regard des objectifs et ambitions portés, et le suivi des projets jusqu'au dépôt des permis de construire. De la même manière, il s'agira d'animer la concertation citoyenne qui se poursuivra jusqu'au choix des opérateurs et à la présentation des projets. L'ensemble des productions de l'Auran permettra d'enrichir les exemples de projets de l'AMI Cœur de Bourg du Département de Loire-Atlantique et sera présenté lors des réunions de partage avec l'ANCT et l'ensemble des structures participantes aux différentes opérations de revitalisation des centres-bourgs.

Cheffe de projet

Élisa COLAS

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Études et stratégie de mutation urbaine et paysagère des entrées métropolitaines

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Longtemps perçues comme des territoires en lisière de la ville, l'urbanisation le long de grandes pénétrantes métropolitaines s'est traduite par un modèle urbain fortement consommateur d'espace et d'activité économique. Ce constat est présent sur le territoire métropolitain mais il est aussi clairement visible à l'échelle nationale. La ville change et doit s'adapter aujourd'hui. Ces territoires autrefois périphériques se retrouvent au cœur d'opportunités de densification et d'optimisations foncières de la ville. En appui de la démarche d'intérêt métropolitaine de requalification des entrées de ville portée par Nantes Métropole, l'Auran participe au travers différents projets et de Plans-guide à la mise en œuvre de cette stratégie. C'est aussi une continuité naturelle des travaux d'observation portée par l'Agence, en particulier ces dernières années sur les questions de la consommation foncière, de la lecture fine du tissu des zones activités et zones commerciales (Quid ZA, Quid Commerce), des enjeux des îlots de chaleurs urbains et de l'énergie, dans une logique de mise à disposition de ces outils au service du renouvellement urbain.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Plan-guide stratégique sur le secteur de la Prairie de Mauves à Nantes : dans la continuité du diagnostic stratégique réalisé en 2022, l'Auran sera en charge en 2023 de poursuivre la démarche du Plan-guide en collaboration avec les services de la Métropole et ceux des communes concernées. Au vu des résultats des études techniques (inventaire faunes / flores, sondages géotechniques, ...), et de la faisabilité technique et financière de la réhabilitation de l'ancienne décharge, l'Auran actualisera les principes d'aménagements retenus en 2022. Cette démarche se poursuivra afin de pouvoir positionner l'ensemble des éléments de programmation et d'accompagner de manière pré-opérationnelle les premiers projets prioritaires de ce Plan-guide : nouvelle station d'épuration, plateforme de compostage, Dans un second temps, un travail complémentaire sur les franges de l'actuelle décharge sera réalisé afin d'assurer les liens programmatiques et fonctionnels avec les grands projets connexes qui connectent la Prairie de Mauves à l'ensemble de son aire d'interaction économique et écologique.

Cheffe de projet

Flavie LESCEUX

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Plan-guide stratégique sur la Route de Paris : dans le prolongement du premier Plan-guide stratégique réalisé en 2022, l'Auran a été missionnée par Nantes Métropole, et en partenariat avec les communes de Carquefou, Mauves-sur-Loire, Nantes, Sainte-Luce-sur-Loire et Thouaré-sur-Loire, sur deux volets de la mise en œuvre du projet.

Le premier axe visera à poursuivre les intentions stratégiques sur un périmètre plus élargi. Il s'agit de révéler les opportunités sur les zones d'activités connexes (Z.I Nantes – Carquefou, La Haute Forêt, Belle Étoile, ...) pour ensuite y entrevoir une nouvelle programmation urbaine. Le second axe consistera, sur la base du Plan-guide de 2022, à travailler plus finement sur la programmation urbaine en y intégrant les mécanismes de faisabilités économiques et la participation aux échanges avec les différents porteurs de projets privés.

L'Agence sera sollicitée pour son travail d'animation d'ateliers avec l'ensemble des collectivités concernées dans une logique d'affirmation de la stratégie de reconquête de l'entrée d'agglomération portée par Nantes Métropole qui la connecte à l'ensemble des EPCI et communes de son aire d'attraction.

Cheffe de projet

Élisa COLAS

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Études de requalification urbaines et émergence de nouveaux Quartiers

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) de Nantes Métropole a fixé un cap sur la nécessité d'enclencher un processus fort de renouvellement urbain à l'échelle de son enveloppe urbaine. La reconquête des friches urbaines, la valorisation des gisements fonciers, ou encore la diversification et la mixité des fonctions urbaines rentrent pleinement dans cette stratégie. Cependant, il est nécessaire de se réinterroger, au-delà des opportunités, sur le sens, la vocation ou encore le dessein de ces territoires. Ainsi, il ne s'agit plus de pratiquer de l'acupuncture mais de dézoomer, de prendre de la hauteur afin d'intégrer ces projets de renouvellement à l'échelle d'un quartier. Le cas de la réflexion sur le secteur de Nantes Atlantique et du maintien de l'aéroport est un exemple concret. Nous ne pouvons plus simplement imaginer ce secteur dans sa limite stricte de la plate-forme aéroportuaire. Cette logique globale, cette ambition d'émergence d'un quartier, nécessitant diversité économique, aménité urbaine, vitrine métropolitaine et rayonnement sur les territoires voisins doit faire partie de la logique du projet. Le projet de Frêne Rond / Saint Seb' Boulevard ou encore du Cardo sont aussi des exemples majeurs de l'intensification urbaine et de la naissance de nouvelles polarités majeures à l'échelle de la métropole nantaise. Il s'agit avant tout de prendre en compte le déjà-là, de porter et partager un nouveau récit sur ces territoires métropolitains.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Poursuite de la mission d'accompagnement de Nantes Métropole pour l'émergence d'un nouveau quartier sur le secteur de Nantes Atlantique sur 350 hectares : l'Auran poursuivra en 2023 sa mission auprès de Nantes Métropole dans l'avancement de son Plan-guide permettant de préciser la programmation stratégique des différents secteurs identifiés dans les premières phases de l'étude. Au-delà de la réalisation des différentes faisabilités urbaines, l'Agence accompagnera les services de Nantes Métropole pour concevoir les différents scénarios permettant, à terme, le montage opérationnel des différentes opérations. La maîtrise foncière de la collectivité est très faible, il s'agira donc d'étudier les conditions pour pouvoir réaliser, dans le temps, le dessin projeté, en particulier sur les fonciers de l'État et du futur concessionnaire. L'Auran apportera, sur sollicitation des services de Nantes Métropole, son avis sur les demandes d'extensions d'entreprises existantes ou sur l'implantation de nouvelles afin de s'assurer de leur comptabilité avec la stratégie du Plan-guide.

Enfin, l'Agence accompagnera Nantes Métropole dans la diffusion du projet en lien avec les territoires voisins dans une logique d'alliance et de complémentarité avec l'ensemble des actions qui ont été portées par la démarche des Ateliers des territoires regroupant communes et EPCI du Sud Loire du département de Loire-Atlantique. Au delà du secteur, ce travail participera à la stratégie urbaine métropolitaine, à son rayonnement et au développement territorial des territoires voisins, dont le PETR du Pays de Retz, pour qui l'Agence travaille à la révision du SCoT.

Chef de projet

Yann KEROUREDAN

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Plan-guide Frêne Rond / Saint Seb' Boulevard – scénario de synthèse et modalités pré-opérationnelles à Saint-Sébastien-sur-Loire :

suite à la validation de la vocation urbaine du site de Frêne Rond, l'Agence poursuivra, sur cette année 2023, son travail d'accompagnement sur la réalisation d'un Plan-guide. Il s'agira, en lien avec les objectifs de Nantes Métropole et de la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire, de travailler de manière conjointe avec les grands propriétaires fonciers pour faire émerger l'ensemble des leviers de reconquête du site et transformer cette zone commerciale en un futur quartier. Des faisabilités urbaines et économiques seront réalisées afin de pouvoir se projeter et ainsi tisser un projet global au pas à pas. Enfin, ce projet s'inscrit plus largement comme un des premiers marqueurs du processus de régénération urbaine le long de la Route de Clisson et de la stratégie métropolitaine de reconquête urbaine des entrées d'agglomération.

Cheffe de projet

Flavie LESCLIEUX

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Poursuite de la démarche de mise en œuvre du Plan-guide de Neustrie à Bouguenais :

dans la continuité de la validation du Plan-guide du renouvellement urbain de Neustrie et de sa traduction réglementaire dans le PLUm, l'Auran, en 2023, poursuivra sa mission afin d'accompagner Nantes Métropole et la Ville de Bouguenais sur l'ensemble de la mise en œuvre opérationnelle du projet. Cela se traduira par des interactions fortes avec les porteurs de projets, les futurs permis de construire ou permis d'aménager. Il s'agit de s'inscrire comme trait d'union entre les objectifs du Plan-guide réalisé par l'Agence et les opérations de construction à venir.

Cheffe de projet

Élisa COLAS

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Lancement de la démarche d'un Plan-guide sur le secteur de Pont-Rousseau à Rezé : cette étude rentre dans le cadre d'une démarche pluriannuelle (2023-2024). L'année 2023 nous permettra de poser les premiers jalons du futur Plan-guide sur le secteur de Pont-Rousseau. En lien avec la Ville de Rezé et les services de Nantes Métropole, il s'agira de penser le processus de mutation urbaine de Pont-Rousseau en continuité des démarches en cours sur le secteur. Cela passera par les liens avec les projets de Pirmil-les Isles, la requalification de la Route de Pornic mais aussi la prise en compte des retours d'expérience sur les récents projets qui ont pu voir le jour sur le secteur. Sur l'année 2024, l'étude se poursuivra sur la définition d'une programmation urbaine et sa traduction, par la suite, par des faisabilités urbaines.

Cheffe de projet

Élisa COLAS

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Étude de Programmation économique - Zone d'Activités Centre Industriel de Saint-Herblain : l'Auran a engagé, en 2022, la réalisation d'un diagnostic préalable, en s'appropriant l'état des lieux fonctionnel et urbain du centre industriel sur la base des études déjà réalisées et en y intégrant le projet de renouvellement d'Atlantis. Une expertise du développement économique et des espaces publics a été apportée. Cette étude s'inscrit pleinement dans l'optimisation du foncier économique qui interpelle l'ensemble des adhérents de l'Agence.

En 2023, l'Agence établira un schéma de développement économique et de requalification d'ensemble sur le secteur d'étude. Différents scénarios de requalification seront proposés, ainsi que des éléments de faisabilité économique et spatiale, afin de guider les choix politiques. L'Auran accompagnera également Nantes Métropole dans la définition des modalités opérationnelles des différents secteurs qui devront muter. Elle établira un plan de requalification des espaces publics répondant aux enjeux des différents modes de déplacements, d'accessibilité, de stationnements, et de paysage, ainsi qu'un guide de prescriptions architecturales et environnementales (type charte de l'environnement) applicable aux interventions sur l'espace privé fixant les objectifs et ambitions architecturales, urbaines, paysagères. Ces travaux développés par l'Auran s'inscriront dans une démarche de production d'un démonstrateur servant la régénération de l'ensemble des zones d'activités métropolitaines et de celles des autres EPCI adhérents de l'Auran.

Cheffe de projet

Flavie LESCIEUX

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Étude de requalification urbaine et Plan-guide du secteur du Cardo à Orvault :

l'Auran produira, pour Nantes Métropole et la commune d'Orvault, une étude de requalification urbaine du secteur afin d'identifier son potentiel de renouvellement urbain en affirmant une nouvelle armature urbaine et une programmation connectée aux différents secteurs de la ville d'Orvault et du quartier Nantes Nord et des communes d'Erdre et Gesvres. 2023 sera consacrée aux premières phases du Plan-guide, à savoir, le diagnostic et les premières orientations du projet, les premiers scénarios d'aménagement couplés à une stratégie énergétique du site. En lien avec l'avancement des différentes phases, l'Auran finalisera l'ensemble des éléments dans un Plan-guide et enclenchera au besoin les différentes études préalables à la phase opérationnelle. Elle s'assurera en lien avec Nantes Métropole et la Ville d'Orvault à la mise en cohérence du Plan-guide avec l'ensemble des projets connexes en cours (Projet Global Nantes Nord, requalification de la Route de Rennes, ...), portant ainsi une vision d'ensemble à l'échelle métropolitaine mais également avec les EPCI voisins dont la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres et le département de Loire-Atlantique.

Chef de projet

Yann KEROUREDAN

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Suivi et animation des démarches d'ÉcoQuartier

RÉCAPITULATIF DU PROJET

La prise de conscience des enjeux de développement durable au début des années 90 a notamment conduit à l'émergence de nouvelles formes de quartier, appelés ÉcoQuartier. Les dynamiques territoriales, la rareté du foncier, les démarches de ZAN nécessitent de poursuivre cette réflexion au service des nouveaux modes d'habiter pour répondre aux enjeux climatiques de plus en plus prégnants. Les modes de faire des ÉcoQuartiers des dix dernières années sont profondément différents de ceux que l'on réalisera durant les dix prochaines. Cela ne passera pas seulement par des questions de confort du logement, de qualité des espaces publics, de densité végétale ou/et de cadre de vie, mais aussi de la proximité, de la valorisation de l'existant et la conception d'une ville beaucoup plus sobre.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Participation à la démarche nationale ÉcoQuartier : à la demande de l'État, l'Auran poursuivra son travail d'analyse des candidatures à la labélisation ÉcoQuartier pour les prochaines années en qualité d'expert à la DREAL, en s'appuyant sur sa propre expérience qu'elle développe sur les différents projets qu'elle conduit. L'Agence participera au jury régional et aux ateliers organisés par la DREAL.

Cheffe de projet

Élisa COLAS

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Études de revitalisation des centres-bourgs

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Au cours de l'année 2022, plusieurs dispositifs sont venus accompagner les efforts des collectivités locales sur la redynamisation des centres-bourgs. Il s'agit plus particulièrement des conventions d'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) dont la première a été signée entre l'État et Pays de Blain Communauté avec l'appui de l'Auran. Il s'agit aussi du programme national « Petites Villes de Demain » porté par l'État qui vient encore accentuer et renforcer les efforts portés dans 24 communes de Loire-Atlantique en faveur du maintien et de la consolidation de la vitalité de leur centralité. À une échelle plus locale, s'y ajoute enfin le dispositif « Cœur de bourg » porté par le Département de Loire-Atlantique qui s'adresse à toutes les communes de moins de 15 000 habitants.

Engagée auprès du Département et de l'État sur tous ces dispositifs, l'Auran participe activement aux travaux de la délégation territoriale de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Études de centralités : plusieurs communes se sont tournées vers l'Auran en 2023 pour leur permettre de s'inscrire dans ces démarches (Saint-Brevin-les-Pins, Nort-sur-Erdre, Indre, etc.). Selon les besoins identifiés localement, le travail fourni par l'Agence peut recouvrir deux niveaux d'interventions, cumulables selon les besoins. D'une part, des travaux permettant la construction et/ou la formalisation d'une stratégie communale de consolidation de centralité. D'autre part, la production d'études pré-opérationnelles permettant de mettre en œuvre la stratégie définie, en allant par exemple sur des missions de type « Plan-guide ».

Ces travaux développés par l'Auran pourront faire l'objet d'une transposition à d'autres territoires.

Cheffe de projet

Alice FOUQUET

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Accompagnement à l'élaboration d'Analyse des Besoins Sociaux

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un outil d'Observation sociale stratégique et opérationnel d'aide à la décision indispensable pour la construction d'un projet social, en accord avec les réalités locales. Il n'est pas uniquement centré sur les publics fragiles mais touche l'ensemble de la population et permet ainsi d'avoir une photographie large du territoire.

Selon le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016, l'ABS est une obligation légale. Confié aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), ce diagnostic sociodémographique doit être réalisé au minimum une fois au cours du mandat, dans l'année qui suit les élections municipales. Par la suite, des focus thématiques peuvent être réalisés en fonction des besoins des territoires.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Rapport d'analyse des besoins sociaux : en lien étroit avec les services des communes qui en font la demande, l'Auran participera à la formalisation de rapport d'Analyse des Besoins Sociaux. Pour ce faire, l'Agence a construit une démarche en trois parties : un diagnostic de la situation sociale articulé autour de diverses thématiques (dynamiques et projections démographiques, petite enfance, enfance, jeunesse, vieillissement, handicap, logements, revenus et précarité, activité, chômage), une identification des enjeux relatifs aux problématiques du territoire ainsi que l'élaboration d'un plan d'actions pour y répondre. L'année 2023 verra la finalisation de cette démarche sur la commune du Pellerin permettant ainsi la remise en perspective de la politique communale de soutien auprès de ses habitants les plus fragiles.

Cheffe de projet

Raïane BAS

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement de la commune de Pornic

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Depuis 2022, l'Auran accompagne la commune de Pornic dans le cadre de la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) engagée en décembre 2016. À travers cette mission, l'Auran s'est vue confier plus particulièrement la réalisation du volet réglementaire du PLU. Pour l'Agence, ce dossier a ainsi permis de mobiliser plusieurs des outils qu'elle a mis en place au bénéfice de ses adhérents pour démontrer leur pertinence dans la construction d'une stratégie réglementaire globale, soucieuse d'une déclinaison pré-opérationnelle pertinente. Citons ainsi, à titre d'exemple, la mobilisation des outils « cadastre vert » ou encore « îlots de chaleur urbains ». Autant d'éléments qui, mobilisés dans cette dernière phase réglementaire, ont permis de définir des règles précises visant à préserver le patrimoine et la qualité du cadre de vie communal, tout en préparant le territoire à répondre à ses besoins futurs en maîtrisant sa consommation foncière dans une perspective de maîtrise de l'artificialisation des sols.

Le PLU a été arrêté au Conseil Municipal de juin 2022. S'est alors engagée la phase administrative avant approbation du PLU, la consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique. La finalisation de ce document d'urbanisme sera soumise à l'approbation au cours du premier semestre 2023.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Finalisation du PLU de Pornic : après consultation des personnes publiques associées et enquête publique, le projet de PLU devra être ajusté pour tenir compte des avis joints à l'enquête publique, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête. L'Auran se chargera d'accompagner la commune de Pornic sur les analyses des avis et observations du public. Elle analysera conjointement avec la ville les conclusions du commissaire enquêteur et procédera aux ajustements nécessaires des pièces réglementaires du PLU.

Chef de projet

Paul FRANCOIS

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement de la commune de Bouguenais

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En 2023, l'Auran accompagnera la commune de Bouguenais dans le cadre de 2 missions distinctes.

En matière de planification territoriale (considérant la décision de maintenir et de réaménager l'aéroport de Nantes-Atlantique et de ses conséquences importantes pour les habitants de la commune de Bouguenais ainsi que sur l'aménagement de son territoire), l'Agence accompagne Nantes Métropole et la Ville de Bouguenais dans la réalisation d'une étude portant la réflexion du devenir du développement de la commune, pour réinterroger le projet de territoire et l'adapter aux évolutions du contexte local. L'objectif de cette étude est d'accompagner les élus dans l'adaptation du projet de territoire pour tenir compte du nouveau cadre réglementaire (notamment le « porter à connaissance » des cartes du bruit transmises en octobre 2021) en cohérence avec les ambitions et politiques publiques métropolitaines.

Par ailleurs, sur un plan pré-opérationnel, l'Agence accompagne Nantes Métropole pour la conduite d'une étude de délocalisation du collège Neustrie (situé sur la commune de Bouguenais, actuellement dans le secteur Neustrie) à proximité de la centralité des Couëts, le long du périphérique dans la zone C du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Nantes Atlantique.

Le Conseil Départemental souhaite délocaliser le collège sur la commune de Bouguenais afin de limiter l'exposition aux bruits et risques de cet équipement public.

L'Auran a pour mission de stabiliser les attentes programmatiques des parties prenantes (commune, État, Métropole et Département) et identifier le ou les sites potentiels d'implantation du nouveau collège de Bouguenais.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Projet de territoire Bouguenais 2040 : la mission consiste donc à définir, sur la base d'un rapide diagnostic territorial, un schéma de planification urbaine de la commune, puis de proposer les adaptations nécessaires au Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm). Cette réflexion prospective portera principalement sur les deux centralités de Bouguenais, mais pourra être élargie sur certains hameaux. Ce travail permettra d'ajuster le zonage du PLUm, le plan des hauteurs et de modifier/supprimer ou créer de nouvelles orientations d'aménagement et de programmation. Ces adaptations pourront alors être dans la prochaine procédure de modification du PLUm prévue à l'horizon fin 2023.

Étude de délocalisation du collège Neustrie à Bouguenais :

en 2022, l'Auran a travaillé sur la définition des attentes programmatiques, besoins en termes d'équipements et critères de localisation du collège sur la ville de Bouguenais. Ce travail itératif est conduit avec différents partenaires impactés par ce projet à chaque étape de l'étude : la ville de Bouguenais, la métropole nantaise, le Département de Loire-Atlantique ainsi que l'État. Une première phase a permis d'engager l'analyse du territoire au regard de ses atouts et contraintes et de confronter les besoins du collège aux opportunités d'implantation sur la commune. Une deuxième phase d'étude a été engagée afin d'identifier les secteurs préférentiels de réimplantation. Un diagnostic AFOM et des cartes d'enjeux de sites ont pu être réalisés pour comparer les sites entre eux.

L'année 2023 permettra de finaliser cette analyse et d'approfondir les faisabilités d'implantation du collège, les incidences économiques et techniques et conditions de mise en œuvre du projet de collège.

Cheffe de projet

Marion PRETESEILLE

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement de la commune de Machecoul-Saint-Même

RÉCAPITULATIF DU PROJET

La commune de Machecoul-Saint-Même a adhéré en 2021 à l'Auran. Elle souhaite pouvoir mettre en place des outils et actions pour engager sa transition écologique et son adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de la prescription de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal en juillet 2021, l'Auran accompagne la commune de Machecoul-Saint-Même dans la révision de son document de planification et la coordination de sa procédure. Et pour cela, elle travaille à la mise en œuvre d'une stratégie de planification urbaine soucieuse de la prise en compte des enjeux environnementaux et permettant au territoire de faire face et limiter les conséquences du changement climatique.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

PLU de Machecoul-Saint-Même : en 2023, l'Agence va poursuivre son travail de conseil et d'accompagnement de la Ville de Machecoul-Saint-Même dans la révision de son PLU, sur les phases de réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) puis du volet réglementaire. En parallèle, l'Agence accompagnera la commune sur la production d'études complémentaires sur plusieurs secteurs stratégiques. Selon les situations, cela pourra donner lieu à la production de plusieurs Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Chef de projet

Paul FRANCOIS

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Accompagnement de la commune de la Remaudière

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Agence accompagne la commune de la Remaudière dans la réalisation d'une étude pour penser et anticiper le développement de son bourg à horizon 2040. À travers cette démarche, il s'agit d'abord d'objectiver au mieux les enjeux de demain, notamment sous le prisme des besoins en logements actuels et à venir (vieillesse). Dans un second temps, l'étude devra permettre d'identifier les impacts sur le projet de territoire et l'organisation future du développement du bourg, en tenant compte des enjeux de maîtrise de la consommation d'espaces. Autant d'éléments susceptibles de nourrir la réflexion des élus municipaux, tant à l'échelle de la commune qu'à celle de l'intercommunalité de Sèvre et Loire, celle-ci étant en pleine élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Projet de territoire de la Remaudière : amorcée en 2022, l'Auran conduit une démarche organisée en 3 phases. La première s'appuie sur une analyse des dynamiques sociodémographiques et une projection des besoins à couvrir au cours des prochaines années. Sur cette base, la réflexion se poursuit par l'analyse de plusieurs sites stratégiques permettant d'envisager différents principes d'urbanisation et leur meilleure intégration possible dans le tissu existant. Enfin, selon les critères retenus, les projets d'aménagements seront prioritaires et intégrés dans un récit de territoire actualisé. Celui-ci alimentera en parallèle les réflexions sur le PLUi de la Communauté de communes Sèvre et Loire portant sur 11 communes.

Cheffe de projet

Charlotte THOMAS-MOREL

Directeur de projet

Hervé PATUREAU



03



FAIRE ÉMERGER ET DIFFUSER
DES SAVOIRS NOUVEAUX,
PROSPECTIFS

Datascience, Santé, Économie circulaire... : de nouveaux sujets d'exploration et un renouvellement de nos approches

RÉCAPITULATIF DU PROJET

En continu, l'Auran se questionne et se challenge sur des thématiques émergentes, des outils inédits ou encore des champs de données inexplorés. En 2023, l'Agence se mobilisera, à nouveau, dans l'exploration d'un certain nombre de sujets, jusqu'alors peu traités dans nos études, et investiguera des nouvelles approches méthodologiques.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Expérimentation sur la mesure des usages en mobilisant la Datascience : avec l'essor mondial du numérique dans tous les champs de la vie quotidienne, le nombre de données générées, sous toutes leurs formes et à toutes les échelles, s'est développé de façon exponentielle. Parallèlement, de nouvelles méthodes de traitements de données, issues de techniques et d'outils empruntés à l'intelligence artificielle et adaptées à la variété, à la vitesse et au volume de données générées par le Big Data (ou données massives), se sont peu à peu développées. C'est l'avènement de la Datascience.

Dans les expertises d'une agence d'urbanisme, la donnée est depuis toujours, la matière socle de l'ensemble de nos analyses. Si nous avons aujourd'hui une bonne connaissance de l'offre disponible dans les différents champs de la politique publique, il est beaucoup plus difficile d'objectiver et de mesurer les usages qui en sont fait. Ainsi, en 2023, l'Auran va mettre en place des expérimentations et initier l'exploitation de nouvelles données grâce aux outils de Datascience, s'affranchissant ainsi des pratiques statistiques traditionnelles, et ainsi enrichir la connaissance sur les usages des habitants (habitat, déplacement, culture, tourisme, alimentation, usage de la ville...). En capitalisant sur ces nouvelles compétences, l'Agence va ainsi enrichir ses travaux d'une meilleure appréhension qualitative des habitants, de leurs attentes et plus globalement de leur modes de vie. Cette analyse qualitative, en complément des outils quantitatifs, prégnants dans les études menées à l'Agence, permettront d'approcher une vision à 360° du profil et des besoins des habitants de nos territoires.

Parmi ces nouveaux travaux, une expérimentation sur les données en lien avec les politiques de mobilité sera initiée dans le but d'exploiter, en complément des données statiques connues (offre, fréquentation ...), les nombreuses solutions nouvelles de mobilité connectée (covoiturage dynamique, transport à la demande dynamique...) permettant d'appréhender la mobilité en « temps réel ».

Chef de projet

Abdou DIOUCK

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Intégration de l'enjeu de l'économie circulaire dans les études de l'Agence :

notion introduite dans le débat public depuis une quinzaine d'années, l'économie circulaire désigne un système de productions de biens et de services de manière durable, limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets, par opposition au modèle économique linéaire caractérisé par la formule du « extraire-fabriquer-jeter ».

Notion très transversale, l'économie circulaire recouvre des domaines d'applications très divers et englobe des secteurs d'activités variés (Traitement et valorisation des déchets, éco-conception des produits et services, recherche de synergies éco-industrielles à l'échelle d'une zone d'activités, économie collaborative, élaboration et mise en œuvre d'une politique d'achats responsables).

L'Auran propose d'investir ce champ de réflexion afin d'accompagner au mieux les territoires à s'engager (à différentes échelles) dans le développement de l'économie circulaire, enjeu majeur de la transition écologique. Elle pourra ainsi intervenir dans l'accompagnement à l'élaboration de stratégies territoriales (SRADDET, SCoT, PCAET), au suivi et à la structuration de filières stratégiques (alimentation & biodéchets, BTP, réparation & réemploi), jusqu'à l'accompagnement à la mise en place de projets (implantation d'une matériauthèque par exemple).

Enfin, l'économie circulaire ne pourra se développer qu'en prenant en compte (et en rendant lisible) les interdépendances entre les territoires en termes de flux de matière et d'énergie, dans une approche globale de métabolisme territorial.

Chef de projet

Philippe FROCRAIN

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Analyse des impacts de l'économie numérique : déploiement massif du télétravail en lien avec la pandémie de COVID-19, essor de l'économie de plateforme et de nouvelles formes de travail indépendant, boom du e-commerce et de la logistique associée : le numérique continue de bouleverser nos modes de vie, le fonctionnement de l'économie ainsi que celui des territoires. Si les effets du numérique sont régulièrement décryptés à une échelle macroéconomique, ils demeurent insuffisamment connus à une échelle géographique fine. Il en va de même pour la question des interdépendances territoriales que ces évolutions produisent et des opportunités de coopération qu'elles offrent.

Dans le prolongement de travaux antérieurs sur le télétravail et l'impact environnemental du numérique, l'Auran souhaiterait explorer en 2023 les impacts territoriaux de l'économie numérique. Il s'agira d'une part de développer de nouveaux outils d'analyse permettant aux territoires d'appréhender les impacts du numérique, notamment en matière d'évolution d'emploi et de compétences ou encore d'évolution de l'immobilier d'entreprise. L'Agence pourra d'autre part accompagner les territoires dans l'adaptation de leurs stratégies de développement économique au regard de ces transformations, qu'elles soient en cours ou perçues à travers des signaux faibles.

Chef de projet

Philippe FROCRAIN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Vulnérabilités et facteurs de risques territoriaux à l'échelle de la Loire-Atlantique :

La Loire-Atlantique, territoire à la qualité de vie reconnue et au patrimoine naturel riche et varié, figure parmi les départements français les moins confrontés aux difficultés économiques ou sociales. Pour autant, face au dérèglement climatique et aux impacts écologiques, à l'évolution des modes de vie et au vieillissement de la population, aux mutations économiques et aux difficultés d'accès à l'emploi... il apparaît aujourd'hui essentiel de développer une approche globale des enjeux de vulnérabilités territoriales.

Dans l'objectif de nourrir les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire à l'échelle locale, il s'agira pour l'Auran de projeter une vision consolidée des facteurs de fragilisation sociale et environnementale sur la base des éléments de connaissance mobilisables à l'échelle locale.

L'objectif est de pouvoir objectiver la nature des risques, d'appréhender les spécificités locales et de mesurer les capacités de préparation des territoires à pouvoir y faire face.

Sur la base de ces éléments de mise en perspective, il s'agira de produire des cartographies de synthèse permettant de spatialiser les enjeux et de préciser le degré de risques par grands secteurs géographiques à une échelle communale voire infracommunale.

Chef de projet

Romain SIEGFRIED

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Dynamiques et coopérations interterritoriales : en 2023, l'Auran amorcera la mise en place d'un dispositif d'Observation croisée des dynamiques interterritoriales pour déployer une vision renforcée des dynamiques structurantes à l'œuvre et des enjeux liés aux coopérations interterritoriales à différentes échelles.

Ce travail mené par l'Agence pourra permettre de contribuer à mettre en lumière les dynamiques interterritoriales à l'œuvre : déplacements domicile-travail, installation d'entreprises, typologies de logements proposés...(cf projet 6).

Chef de projet

Romain SIEGFRIED

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Observatoire Santé Environnement : l'Auran et Nantes Métropole ont décidé d'entamer un partenariat autour des questions de santé globale, et en particulier de santé environnementale. En lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Observatoire régional de la santé (ORS) en Pays de la Loire, il s'agira pour l'Auran de développer en 2023 une première série d'indicateurs recoupant des données croisées sur une batterie de déterminants de santé : pratique de la marche à pied et du vélo, proximité avec un espace vert public, logements vétustes ou dégradés...(cf projet 14).

Chef de projet

Louise CHARPENTIER

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Les nouveaux outils de Planification : la conduite d'études de planification stratégique est challengée par la nécessité de répondre à de nouveaux défis stratégiques majeurs sur lesquels beaucoup de chose restent à construire. À côté des approches fondamentales traditionnelles sur lesquelles l'Auran continuera de produire des analyses solides et étayées, il sera demain nécessaire d'élargir le regard sur de nouvelles problématiques. Dès lors, les outils de planification devront permettre de prendre en compte ce qui ne l'était pas ou pas assez jusqu'alors. L'Agence a déjà contribué à éclairer le débat local sur de nouvelles problématiques. Citons par exemple l'analyse des îlots de chaleurs et du cadastre vert qui constituent aujourd'hui des outils indispensables à la construction de stratégies de renaturation ciblées et ambitieuses. Ce travail de contextualisation doit se poursuivre demain sur de nouvelles problématiques telles que la qualité des sols, la ressource en eau, le repli stratégique lié à la hausse du niveau de la mer, etc. Comme toujours, l'intention de l'Agence sera d'objectiver la réalité des situations locales pour aider à construire les politiques publiques les plus efficaces possibles. Autant de sujets sur lesquels l'Auran mobilisera son savoir-faire au service de l'ensemble de ses adhérents.

Chef de projet

Hervé PATUREAU

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Eau, végétal, sols, biodiversité... donner à voir les valeurs, usages et co-bénéfices des sols : faire plus de place à la nature en ville, désimperméabiliser les sols, restaurer les zones humides et les cours d'eau, anticiper l'intensification des événements pluvieux extrêmes... constituent des axes incontournables de l'urbanisme de demain.

À partir des projets urbains accompagnés par l'Auran, et des expérimentations sur la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) ou encore les travaux sur les cours d'école déployés à l'échelle locale, il s'agira de travailler à l'élaboration d'un référentiel des méthodes et solutions de reconquête de la valeur agronomique, écologique et paysagère des sols, en vue de leur généralisation dans les projets d'urbanisme et d'aménagement travaillés par l'Agence.

Dans une approche systémique et transversale, il s'agira également d'interroger l'intensification des usages des espaces ouverts en ville sous l'angle des mutualisations à rechercher de leurs fonctions urbaines et écologiques (respiration, récréation, adaptation, santé...). Ce travail a vocation à nourrir l'élaboration de stratégies foncières territoriales plus intégrées, et d'interroger, sur la base de nouveaux critères d'aide à la décision, le rôle et le positionnement des collectivités dans l'accompagnement des transformations urbaines et territoriales.

Chef de projet

Romain SIEGFRIED

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Expérimentations de cours d'école nature, inclusives et résilientes

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Depuis plusieurs années maintenant, l'Auran a travaillé sur les outils et les méthodologies destinés à définir les éléments clés d'une stratégie de renaturation à l'échelle locale. L'objectif aujourd'hui est d'en explorer les cas d'application concrète, au travers notamment de la question des cours d'école. Le rôle de l'Auran est d'accompagner les différentes phases du projet, depuis les diagnostics partagés incluant toutes les parties prenantes, jusqu'à l'appui à l'écriture des cahiers des charges pour la réalisation des programmes de travaux.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Déploiement de la démarche sur les communes de Nantes, Rezé et Indre : l'année 2022 a été consacrée à la réalisation d'un état des lieux des problématiques et des enjeux propres à chaque établissement en y associant les représentants de la communauté éducative (questionnaires). Les problématiques d'entretien et de gestion ont été abordées avec les services techniques (ateliers) et les élus ont été invités à définir leurs priorités politiques à l'échelle du mandat (ambitions).

Sur la base de ce travail, l'objectif a été d'élaborer des principes d'aménagement (cadre d'intervention) permettant la mise en œuvre d'un programme de travaux à l'échelle communale en s'appuyant sur les initiatives et les volontés exprimées par les différentes parties prenantes (plans d'actions).

Les finalités recherchées en 2023 sont de passer concrètement à l'action, en proposant des aménagements adaptés aux établissements retenus pour la mise en œuvre des actions de plantation et de débitumisation, d'appuyer la concertation avec les enfants et les parents d'élèves et de définir les modalités pour engager un programme de travaux dès l'été 2023 dans les premiers sites pilotes retenus par les communes accompagnées par l'Auran. Ces démarches nouvelles d'expérimentation ont vocation à nourrir les retours d'expériences des méthodes et solutions de renaturation à l'échelle locale et à essaimer ensuite plus largement sur l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran.

Cheffe de projet

Léa GUILLOY-MARTOS

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Émergence de nouvelles politiques urbaines de renaturation

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Pour donner corps aux enjeux de renaturation des villes, l'Auran accompagne ses territoires adhérents dans la définition et la mise en œuvre de plans d'actions renouvelés. Les outils, méthodes et démarches développés dans ce cadre ont vocation à accélérer et renforcer la mise en œuvre des politiques sectorielles environnementales et écologiques déployées à différentes échelles.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Plan arbre et Plan pleine terre de la Ville de Nantes : à partir de l'outil « cadastre vert » développé par l'Auran, l'accompagnement de la Ville de Nantes s'est traduit par la réalisation en 2022 d'un état des lieux du couvert végétal existant sous ses différentes formes (jardins privatifs, parcs publics, boulevards plantés...) et des sites particulièrement minéralisés (cimetières, équipements sportifs, stationnements...).

À partir d'une analyse multi-critères, il s'agira en 2023 de proposer à l'échelle communale un cap global en s'appuyant sur des objectifs chiffrés et des principes guide d'intervention et d'aménagement permettant de préciser les modalités d'évolution et de transformation des sites à enjeux identifiés (désimperméabilisation, déconstruction partielle, végétalisation...).

L'objectif est d'appuyer la mise en œuvre du « Plan arbre » et du « Plan pleine terre » déployés par la Ville de Nantes et de capitaliser sur les résultats et les enseignements des outils et des méthodologies déployées pour envisager dès 2023 un élargissement du travail engagé par l'Auran à l'échelle de Nantes Métropole.

Cheffe de projet

Enora VACHER

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Cartographie des îlots de fraîcheur à l'échelle de Nantes Métropole

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Concevoir une ville plus durable suppose de résoudre un double défi : celui d'intensifier les usages des espaces déjà bâtis (logements, services, emplois...) tout en accordant une plus grande place à la nature en ville (végétation, biodiversité, eau, sols perméables...). Afin de s'emparer de ce défi, l'Auran développe de nouveaux outils d'aide à la décision et de connaissance destinés à appuyer les politiques publiques d'aménagement.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Carte des îlots de fraîcheur : à partir de l'outil « cadastre vert » déployé par l'Auran à l'échelle de Nantes Métropole, il s'agira en 2023 de croiser cette nouvelle connaissance avec les données urbaines de l'Agence pour analyser les composantes foncières des espaces végétalisés en ville (statuts d'occupation, superficies significatives...).

L'objectif sera de pouvoir caractériser les secteurs à enjeux du point de vue des dynamiques urbaines en place et d'identifier des opportunités nouvelles de protection et de valorisation des espaces végétalisés supports d'îlots de fraîcheur.

À partir de l'étude et l'analyse du couvert végétal public et privé à l'échelle métropolitaine, il s'agira de construire des outils d'aide à la décision pour guider plus efficacement les plans et programmes d'aménagement portés par les collectivités ou les acteurs de la ville.

Chef de projet

Pascal VIVIEN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

La logistique : enjeux fonciers et organisation des flux

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Le dynamisme socioéconomique et l'attractivité persistante de la métropole nantaise, ainsi que l'évolution des modes de vie et d'usage, contribuent à accroître les volumes nécessaires à l'approvisionnement de sa population et de ses entreprises. Ceci a des effets immédiats sur le système logistique à Nantes et en Loire-Atlantique et pose des questions de natures diverses.

En effet, les schémas logistiques se situent au cœur des enjeux de raréfaction des ressources foncières, de périurbanisation, d'intégration de la logistique tant dans l'aménagement de la ville et des mobilités que dans les stratégies de développement économique et d'optimisation des flux. Des enjeux complexes puisque toutes les intercommunalités sont confrontées aux mêmes enjeux de sobriété foncière, risquant de repousser la logistique toujours plus loin.

Le maillage stratégique de la logistique peut néanmoins être envisagé comme un véritable sujet de coopérations, que ce soit entre intercommunalités de Loire-Atlantique ou entre secteur public et secteur privé.

Depuis 2021, l'Auran a investigué le schéma logistique local, tant sur la dimension des flux que sur la dimension foncière. En 2023, l'Agence propose de contribuer aux actions inscrites dans le pacte logistique voté par les élus métropolitains, et notamment celles relatives au schéma foncier logistique.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Contribution à la stratégie logistique de la Métropole : après les productions d'un diagnostic des flux logistiques en 2021 puis d'une cartographie du maillage foncier logistique en 2022, il s'agira par exemple pour l'Agence de contribuer à l'identification des zones géographiques pertinentes pour le développement de la logistique, ainsi qu'aux potentiels d'optimisation foncière sur les implantations logistiques existantes.

Les productions de l'Agence viendront guider les élus et les acteurs privés dans leurs réflexions et aideront à la formalisation d'orientations stratégiques logistiques partagées à l'échelle de la Métropole.

Chef de projet

Philippe FROCRAIN

Directeur de projet

Romain SIEGFRIED

Actualisation des projections démographiques de l'Auran

RÉCAPITULATIF DU PROJET

La capacité d'un territoire à se projeter est déterminante pour construire des stratégies de développement et d'aménagement adaptées aux enjeux auxquels il doit faire face. Pour accompagner ses adhérents, l'Auran actualise régulièrement ses projections démographiques pour tenir compte des dernières évolutions à différentes échelles telles que le quartier, la commune, les intercommunalités, etc.

Les projections démographiques de l'Auran à l'échelle de la Loire-Atlantique permettent aujourd'hui de réaliser des scénarios de projection à un horizon de 25 ans, tenant compte à la fois de la natalité, de la mortalité mais aussi de l'importance des migrations qui impactent fortement les territoires.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Projection démographique actualisée : pour assurer la meilleure qualité possible de projection démographique à ses adhérents, l'Agence actualise régulièrement les données intégrées dans son modèle (notamment celles diffusées par l'Insee). Ces actualisations régulières permettent ainsi de rester attentif aux éventuelles inflexions de dynamiques qui pourraient traverser les territoires et aussi anticiper au mieux leurs effets. Dans ce cadre, un travail concernant les hypothèses retenues sera mené afin d'élaborer plusieurs scénarios prenant en compte de nouvelles tendances qui semblent se dessiner et projetant la population à l'échelle de la Loire-Atlantique et ses intercommunalités jusqu'en 2040.

Cheffe de projet

Charlotte THOMAS-MOREL

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Travaux de prospective scolaire : anticiper les évolutions scolaires des communes de Loire-Atlantique

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Les communes assurent la scolarisation des élèves de primaire, ce qui recouvre les maternelles et les élémentaires. Pour anticiper les évolutions des effectifs scolaires et construire une stratégie pertinente d'utilisation des locaux dont elles disposent, les communes sollicitent régulièrement l'Auran. L'Agence dispose d'une solide expérience acquise au fil des années pour conduire des études de perspectives scolaires ou simulations de cartes scolaires. Il s'agit ainsi d'optimiser l'occupation des équipements publics et d'anticiper au mieux les éventuelles ouvertures ou fermetures de classes dans les communes.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Études de perspectives scolaires communales : ces études ont pour principal objectif de réaliser des projections des effectifs scolaires des communes adhérentes qui en font la demande. Ces données sont traitées à l'échelle des communes et, le cas échéant, à l'échelle de leurs secteurs scolaires. Ce travail permet de faire le lien avec les dynamiques sociodémographiques récentes observées (naissances, taille moyenne des ménages...), mais aussi avec les projets de construction à venir et les mutations observées dans le parc existant. L'ensemble de ces perspectives permet, par agrégation, d'améliorer la connaissance globale des dynamiques en cours à l'échelle de la Loire-Atlantique. Elles participent également à mutualiser les outils développés par l'Auran pour l'ensemble de ses adhérents.

Cheffe de projet

Charlotte THOMAS-MOREL

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Actualisation de l'étude sur les charges de fonctionnement des écoles

RÉCAPITULATIF DU PROJET

La loi du 22 juillet 1983 a prévu la répartition entre les communes des charges de fonctionnement des écoles publiques primaires accueillant des enfants de plusieurs communes, avec une mise en application de la mesure dès la rentrée scolaire 1988-1989.

Les communes anciennement adhérentes à l'Association Communautaire de la Région Nantaise (ACRN) qui en font la demande reçoivent, chaque année, le coût actualisé de revient d'un élève en maternelle et en élémentaire. Elles peuvent ainsi connaître le montant des frais liés à la scolarisation d'enfants originaires d'une autre commune. S'appuyant sur ce socle commun et partagé, les communes d'accueil peuvent ainsi solliciter les communes d'origine pour participer à la prise en charge des frais de fonctionnement induits par la scolarisation d'élèves « hors commune ». Ces éléments constituent ainsi une base de coopération entre les communes depuis plusieurs années.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Indice actualisé des charges de fonctionnement des écoles : afin de prendre en compte les évolutions des coûts moyens induits par la scolarisation des enfants, l'Auran réévaluera cet indicateur de référence. Réalisé en partenariat et avec les communes anciennement adhérentes à l'ACRN, l'Auran calculera le coût moyen d'un élève en maternelle et en élémentaire en s'appuyant sur les coûts réels des enfants scolarisés dans leurs écoles maternelles et élémentaires.

Cheffe de projet

Charlotte THOMAS-MOREL

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Mobilité des familles et veille métropolitaine sur l'évolution de la fréquentation des écoles

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Fin 2021, la Ville de Nantes a sollicité l'Auran afin de l'aider à comprendre la ou les causes de la baisse des effectifs scolaires en primaire observée depuis plusieurs rentrées scolaires. En effet, si le nombre de naissances sur la ville continue d'augmenter, le nombre d'enfants à scolariser diminue.

Après analyse des différents facteurs pouvant expliquer cette évolution, il est apparu que la situation nantaise était principalement liée à l'évolution des migrations résidentielles sur son territoire. Considérant l'évolution des dynamiques du marché immobilier local, cette mission de veille doit permettre d'observer dans quelle mesure cette situation pourrait se diffuser voire s'accroître, et dans quelles proportions, sur le territoire métropolitain.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Veille métropolitaine sur la mobilité des familles : en 2023, l'Auran continuera à suivre l'évolution de chacun des facteurs, notamment celui des migrations résidentielles, sur l'ensemble des communes de la Métropole et de l'aire urbaine afin d'anticiper des changements de dynamiques qui pourraient avoir des impacts sur l'évolution des effectifs scolaires. La compréhension de ces mécanismes est essentielle car elle permettra de disposer des informations les plus précises possibles sur un sujet susceptible d'impacter fortement les finances locales des communes concernées.

Cheffe de projet

Charlotte THOMAS-MOREL

Directeur de projet

Hervé PATUREAU

Exploitation de « Metrosat », outil d'analyse de l'impact de la circulation automobile à l'échelle du département de Loire-Atlantique

RÉCAPITULATIF DU PROJET

L'Auran a engagé, en 2017 et à son initiative, le développement de l'outil « Metrosat », permettant d'analyser l'impact de la circulation automobile sur l'accessibilité de la métropole nantaise à l'échelle du département de la Loire-Atlantique, à partir des temps de parcours en voiture renseignés sur Google Maps. L'outil permet ainsi de définir les temps moyens mis par les habitants des différentes communes de l'aire urbaine nantaise pour rejoindre la ville-centre ainsi que différents pôles stratégiques de l'agglomération, leur évolution au cours de l'année, ainsi que les temps moyens perdus selon les heures de la journée et le niveau de trafic. En 2021, l'Agence a fait évoluer l'outil pour permettre l'analyse fine des temps de parcours automobiles sur différents « tronçons » stratégiques du réseau viaire de la métropole nantaise (franchissements de Loire, périphérique, boulevards du XIX^{ème}, grandes pénétrantes internes et externes au périphérique nantais, ...). Ce sont ainsi plus de 800 tronçons routiers qui sont observés tous les jours depuis mai 2021.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Enseignements de l'outil « Metrosat » concernant l'impact de différents projets métropolitains sur l'accessibilité routière du territoire : en 2023, l'Auran va poursuivre la diffusion des données collectées via l'outil. Il s'agira d'utiliser « Metrosat » pour mesurer plus finement l'évolution des conditions de circulation sur des axes précis du territoire alors que la métropole nantaise est concernée par de nombreux projets. Seront notamment mesurés les impacts circulatoires de la mise en place de la ville à 30 km/h sur certains secteurs de la Métropole, du premier « dimanche sans voitures » en septembre 2022, de la mise en place d'une voie réservée aux Transports en Commun sur l'axe du boulevard de Vendée ou encore de la voie réservée au covoiturage planifiée sur la Prairie de Mauves.

Chef de projet

Vincent CAILLARD

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Faciliter la connaissance des usages du réseau de transports en commun de l'agglomération nantaise au travers d'outils numériques

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Nantes Métropole et la Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise (Semitan), exploitant du réseau, réfléchissent en permanence à l'amélioration de la connaissance de leur réseau de transports collectifs. L'Auran les accompagne, en continu, dans l'analyse des différentes données issues de l'exploitation. L'Agence a ainsi contribué en 2019 à la réalisation du Schéma Directeur Bus de Nantes Métropole en analysant la performance de l'ensemble du réseau actuel de bus urbains, sur la base des données SAE (Systèmes d'Aide à l'Exploitation), afin de planifier et prioriser les travaux à réaliser dans les années à venir. D'autre part, l'Auran assiste la Semitan depuis quelques années, dans l'analyse des données de fréquentation du réseau (campagnes de comptages annuelles).

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Outils de visualisation et d'analyse de données d'exploitation du réseau Tan : en 2023, l'Auran poursuivra son travail d'accompagnement de Nantes Métropole et de la Semitan sur l'amélioration de la connaissance de la performance du réseau de transport urbain. L'Agence actualisera notamment les analyses du système de covoiturage urbain intégré Covoit'Tan.

Chef de projet

Vincent CAILLARD

Directeur de projet

Laurent FOUIN

Développement d'outils d'aide à la conception des projets

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Dans le cadre de nouvelles compétences et de nouveaux savoir-faire en matière de projets urbains, l'Auran a souhaité développer des outils afin d'intégrer l'ensemble des thématiques nécessaires aux nouveaux modes de faire de la Fabrique de la ville.

Au-delà du développement de solutions techniques d'aide à la conception, il s'agit d'enrichir ses nouveaux modes de faire au travers de nouveaux outils permettant de faciliter la visualisation des projets, l'assimilation de nouveaux indicateurs et l'anticipation des mécanismes financiers.

NATURE DU TRAVAIL PRODUIT

Développement d'outils d'aide à la conception des projets :

en 2023, l'Auran poursuivra son travail sur la compatibilité des outils déjà existants (Quid Commerce, Cadastre Vert, OFIE, REPFI, ...) afin de les intégrer aux enjeux de conception urbaine.

En continuité des travaux d'identification des ICU (Îlots de Chaleur Urbains), l'Agence affinera ses recherches pour la mise en œuvre à terme d'un outil permettant la simulation des îlots de fraîcheur dans le cadre de scénarios de renouvellement urbain et/ou de renaturation construit par l'Agence.

Enfin, l'Agence, en complémentarité de ces premiers travaux, intégrera les logiques financières et économiques aux différents projets urbains qu'elle porte avec ses adhérents, pour que demain une traduction opérationnelle puisse voir le jour et poser les prémises d'une évaluation sur le long terme.

Cheffe de projet

Véronique OUVARD

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Prospective sur les nouveaux modes de faire la ville plus sobre et pour tous

RÉCAPITULATIF DU PROJET

Au fil de l'histoire, la ville se modifie, se transforme, et se réinvente de manière perpétuelle. Les grandes crises, les grandes découvertes ont été des accélérateurs de ce phénomène. Les enjeux actuels, induits par nos sociétés et nos modes de vies (changements climatiques, transitions énergétiques, sobriété foncière, ou encore aléas économiques et financiers) nous poussent à nous interroger sur nos modèles urbains et à nos visions de la ville de demain. Pour cela, au-delà de la mise en œuvre d'une trajectoire et d'une stratégie, il nous semble souhaitée de nous réinterroger sur nos modes de faire, nos outils pour donner des réponses à ces enjeux. La ZAC, outil préférentiel aujourd'hui pour le portage d'un projet urbain structurant, est-il encore le mécanisme le plus pragmatique, efficace pour porter le renouvellement de la Ville ? Comment insuffler et structurer un approche bas carbone à l'échelle des nouveaux modes de constructions dans une logique de filière et de gestion des ressources. Au-delà de ces exemples, parmi d'autres, les réflexions passeront nécessairement par la mise en évidence des limites et des leviers d'aujourd'hui mais aussi sur la définition des rôles et la place de l'ensemble des acteurs dans les projets de demain.

NATURE DES TRAVAUX PRODUITS

Analyse et mise en perspective des nouveaux modes de faire la ville plus sobre et pour tous : en 2023, l'Auran, en appuis avec l'ensemble des outils d'observation et d'analyse, s'attachera à faire émerger des nouveaux leviers pour imaginer demain les transformations du modèle de production de la Ville. Il s'agit de prendre appuis sur ces réflexions pour enrichir les actions de la feuille de route du grand débat de la fabrique de la ville. À ce stade, il s'agira de repenser les modes de faire, les outils, de poser les enjeux fonciers, écologiques, énergétiques et financiers pour interroger les mécanismes actuels. Ces travaux permettront d'alimenter les débats entre les collectivités, les citoyens, mais aussi l'ensemble des acteurs actuels (SEM, SPLA, bailleurs, promoteurs, porteurs de projets,...) et ainsi repenser de manière collective une fabrique de la ville répondant aux enjeux contemporains.

Chef de projet

Yann KEROUREDAN

Directeur de projet

Laurent FOUJIN

Analyse et mise en perspective de la gestion des ressources comme levier du développement de la construction bas carbone :

sur cette année 2023, l'Auran, propose d'étendre l'approche environnementale et opérationnelle de la fabrique de la ville au secteur de la construction Bas Carbone. Il s'agira de poursuivre l'ensemble des démarches sur les questions d'approvisionnement, de production et de consommation d'énergie aux différentes études urbaines qui sont travaillé par l'Auran. Ce volet sera complété par la une montée en compétence sur les questions des matériaux, la valorisation des déchets organiques ou encore l'émergence des bétons Bas Carbone. L'objectif est de pouvoir intégrer les réalités réglementaires, techniques et financières aux projets urbains au service d'une neutralité carbone et d'une meilleure gestion des ressources dans la ville

Chef de projet

Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Mise en perspective des nouveaux modes de faire de la ville au regard des enjeux économiques et financiers :

bâtir la ville sur la ville, transformer et valoriser les déchets pour construire ou encore investir dans les énergies renouvelables ont un coût financier de plus en plus important dans l'économie globale des projets. La pertinence de ces leviers est actée dans une logique demain de ville sobre et durable pour tous. Cependant les questions, financière au travers des effets de seuil, de la massification de la production ou encore des investissements pour le développement des filières doivent être abordées et mises en parallèle avec les opportunités de notre territoire. Ainsi en lien avec l'ensemble des démarches prospective et d'observation de l'Auran, l'agence s'attachera à faire émerger des leviers financiers pour nous permettre demain d'enrichir la vision stratégique et pré-opérationnelle de la fabrique de la ville.

Chef de projet

Mathilde LOGET

Directeur de projet

Yann KEROUREDAN

Dossier piloté par Laurent Fouin avec l'appui de l'équipe de l'Auran